



Déclaration de

**PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE**

2022

DF Holding



TABLE DES MATIÈRES

4 INTRODUCTION

- 6 Chiffres clés 2022
- 8 Périmètre et description des activités
- 16 Les risques extra-financiers identifiés

19 ENJEUX DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

- 20 Prévenir et réduire les risques en matière de santé et de sécurité au travail
- 26 Renforcer le développement du capital humain
- 32 Conditions et relations de travail

37 ENJEUX DE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

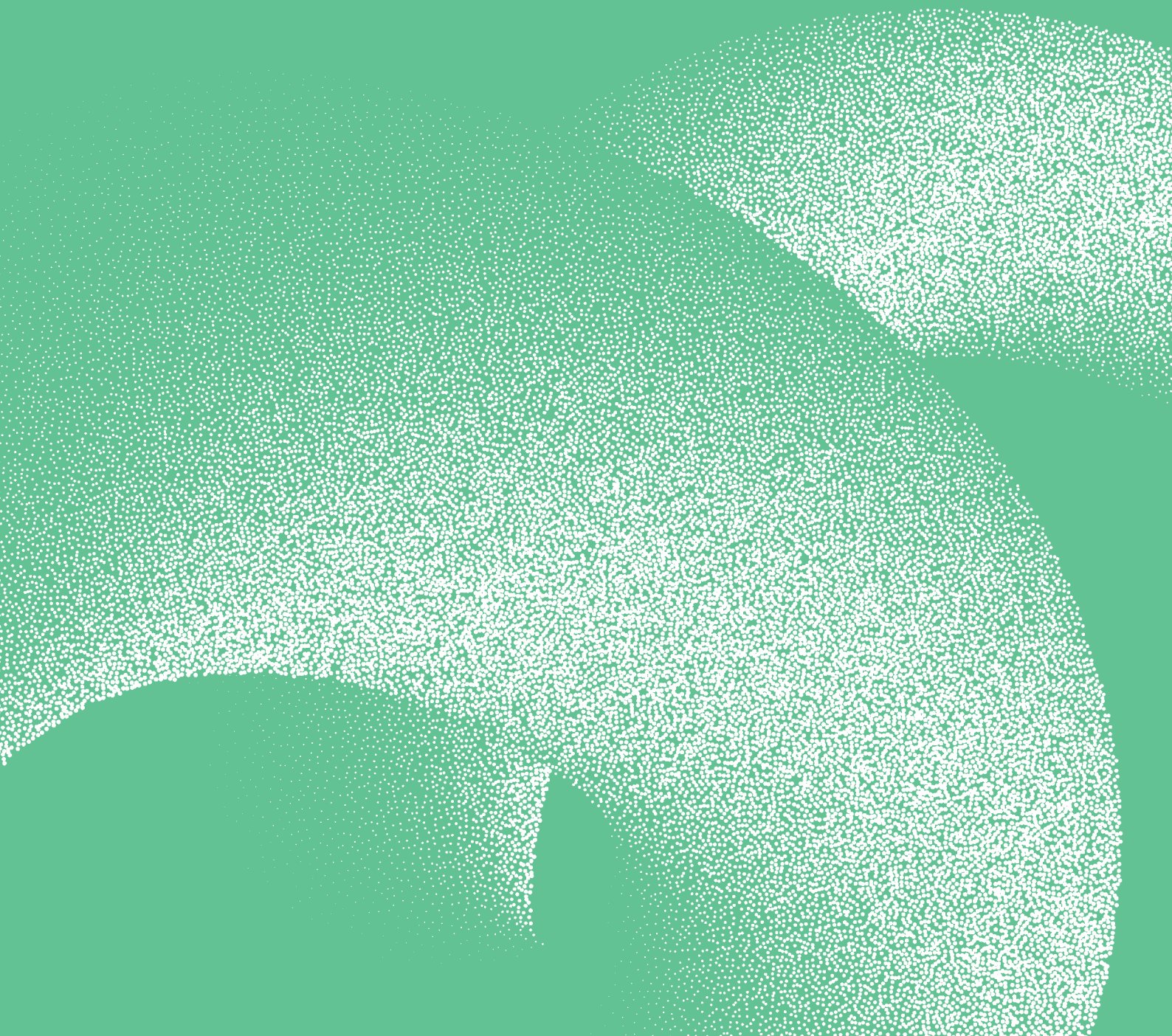
- 38 Favoriser une agriculture raisonnée
- 42 Biodiversité
- 46 Énergies et empreinte carbone
- 52 Maîtriser les consommations en eau et traiter les effluents
- 58 Réduire les déchets et développer l'économie circulaire

65 ENJEUX DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- 66 Lutter contre toutes les formes de corruption et promouvoir l'intégrité professionnelle
- 68 Dialogue avec les parties prenantes
- 74 Contribution au développement socio-économique des communautés locales
- 80 Garantir la qualité des produits et promouvoir une consommation responsable
- 84 Compte rendu de la mise en œuvre du plan de vigilance

90 NOTE MÉTHODOLOGIQUE

INTRODUCTION



Présentation DF HOLDING

La société DF HOLDING est composée de trois pôles d'activités distincts :

- CASTEL Afrique: producteur de boissons africaines emblématiques dans 21 pays, principalement dans le domaine des bières, boissons gazeuses et eaux. Cette division comprend toutes les filiales des 3 holdings BGI, BIH et BIH Angola ;
- SOMDIAA, dont les filiales, implantées dans 8 pays, sont soit dédiées à l'activité Sucre, soit la Farine, l'alimentation animale et les œufs ;
- la division CASTEL Vins, implantée principalement en France, qui se divise en 3 activités complémentaires avec l'embouteillage & négoce (SIA Négoce), la distribution (Nicolas) et la vigne (VDC).

Une déclinaison de la responsabilité sociétale de l'entreprise par secteur d'activité

Chacun des trois pôles d'activités (CASTEL Afrique, CASTEL Vins et SOMDIAA) applique une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) adaptée à ses risques et à ses enjeux. Ces politiques répondent ainsi aux risques extra-financiers identifiés et s'inspirent des lignes directrices de la norme ISO 26000.

La filière des boissons CASTEL Afrique (bières, boissons gazeuses et eaux) met en œuvre sa politique RSE, supervisé par son Comité RSE depuis 2019 afin de veiller à l'application des engagements de la politique RSE et d'ajuster la stratégie suivant les résultats obtenus. Ses membres se réunissent à une fréquence semestrielle.

SOMDIAA a défini sa politique RSE avec des objectifs fixés à l'horizon 2025 et depuis 2016, un séminaire RSE annuel est organisé. Celui-ci regroupe l'ensemble des personnes responsables du déploiement de la politique au sein de chaque filiale, auxquelles sont associés d'autres collaborateurs en fonction des thématiques abordées (RH, QHSE, Conformité).

Pour CASTEL Vins, le COMEX RSE a conservé les mêmes thématiques des enjeux et des risques inhérents au secteur hiérarchisés selon leur niveau d'impact sur la performance de l'entreprise et l'évolution de cet impact à l'horizon 2025.

Le programme de conformité

Les filiales de DF Holding sont couvertes par un Code de Conduite. Chacun est disponible en treize langues et publiés sur leurs sites Internet et dont les articles détaillent les règles de conduite à suivre par les collaborateurs dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Il rappelle l'obligation de respect des lois, des règlements et des règles. Ces dernières sont définies et illustrées par des situations de non-conformités. Les filiales attendent également de leurs partenaires commerciaux qu'ils appliquent des standards de conduite équivalents aux siens.

Des Comités Éthique se réunissent à une fréquence régulière afin de suivre l'application des Codes de Conduite. Une formation relative à leur application est continue auprès des collaborateurs, de la même façon que la mise en œuvre du dispositif de conformité dans le but de traiter les signalements parvenus par les différentes voies de recours disponibles.

Les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030

Du fait de son développement international et de son ancrage local, DF HOLDING et ses filiales se positionnent comme des acteurs engagés afin de répondre aux nombreux défis socio-économiques que rencontrent les entreprises du secteur agro-alimentaire. Adhérente aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies, DF Holding s'est ainsi engagée publiquement à aligner sa stratégie de long terme aux 10 principes universels en matière de respect et de promotion des droits humains, des normes internationales du travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption.

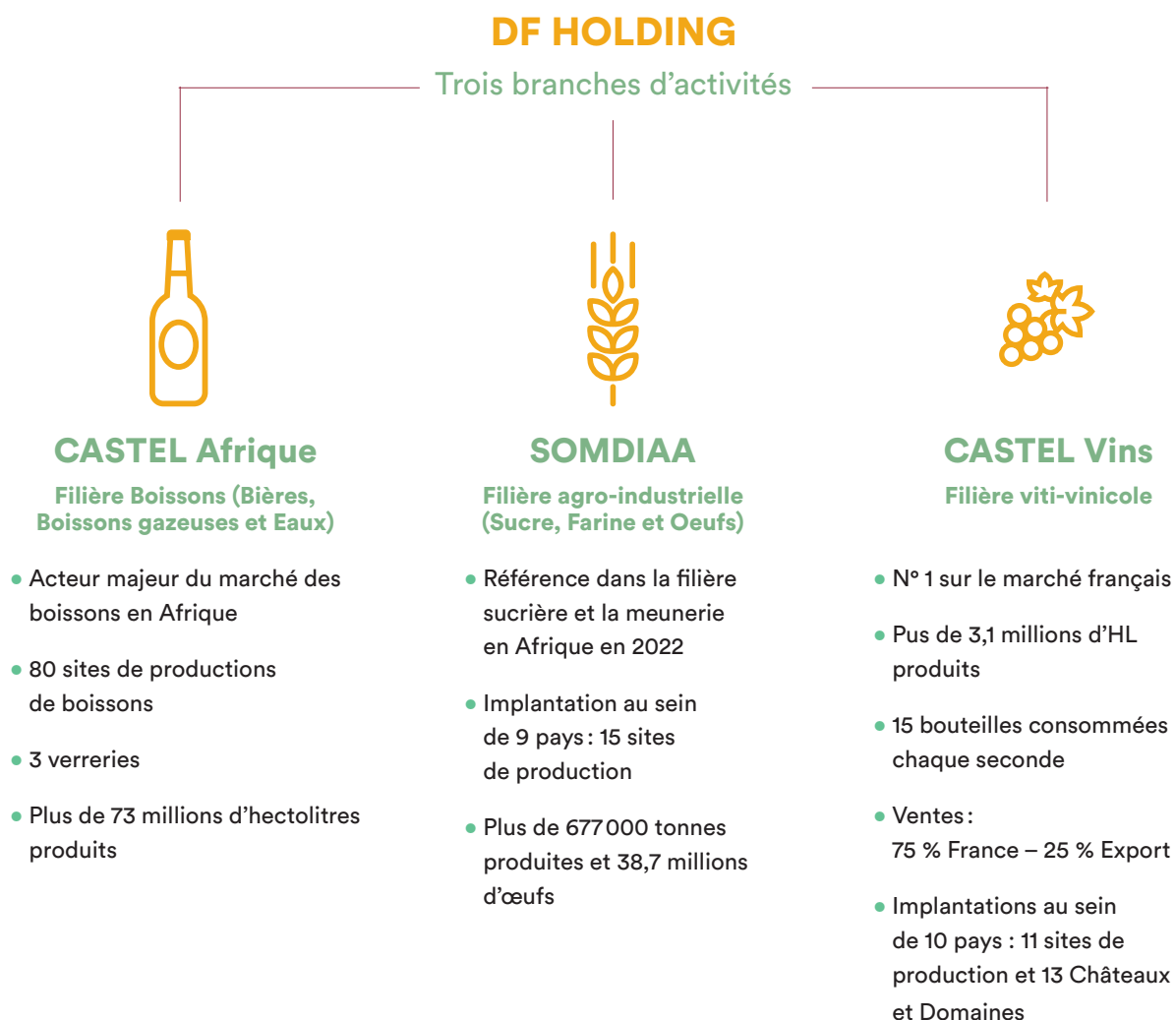
Adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définissent les champs prioritaires pour lesquels les efforts conjoints des États, des entreprises et de la société civile sont réunis. Les mesures prises pour répondre aux risques extra-financiers significatifs des activités permettent ainsi de contribuer à l'atteinte d'une partie de ces objectifs.



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

CHIFFRES CLÉS 2022



INFORMATIONS	CASTEL Vins	SOMDIAA	CASTEL Afrique	TOTAL
Production totale (KHLs ou Ktonnes)**	3 090 Khls	677 Kt	73 036 Khls	76 126 Khls
Effectif au 31.12.2022 (Internes & Externes inclus)	2 269	10 374	45 020	56 266
Variation Effectif avec N-1	4 %	- 6 %	NC*	NC
Chiffre d'affaires 2022 (M€)**	1 101,7*	583,1	4 784,5	6 469,2
Variation CA avec N-1	- 5 %	+ 17 %	+ 14 %	+ 11 %
Taxes locales 2022 (M€), comprenant les accises et IS, TVA non comprise	58,5	23	1 404,1	1 486,7
Variation des taxes locales avec N-1	- 17 %	33 %	5 %	4 %

*NC : donnée non communiquée en 2021 pour BIH et BIH Angola

** correspond au périmètre financier

PÉRIMÈTRE ET DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

PÉRIMÈTRE

DF Holding publie pour le premier exercice une Déclaration de Performance Extra-Financière volontaire sur le périmètre exhaustif de ses trois pôles.

La précédente Déclaration de Performance Extra-Financière publiée pour l'exercice 2021 portait sur la société COPAGEF. COPAGEF consolidait l'entité BGI (rattachée au pôle d'activité CASTEL Afrique), SOMDIAA et CASTEL Vins. CASTEL Afrique se compose de BGI, BIH et BIH Angola. Ces deux dernières filiales n'étaient pas incluses dans le périmètre de reporting de COPAGEF puisque détenues juridiquement par DF Holding.

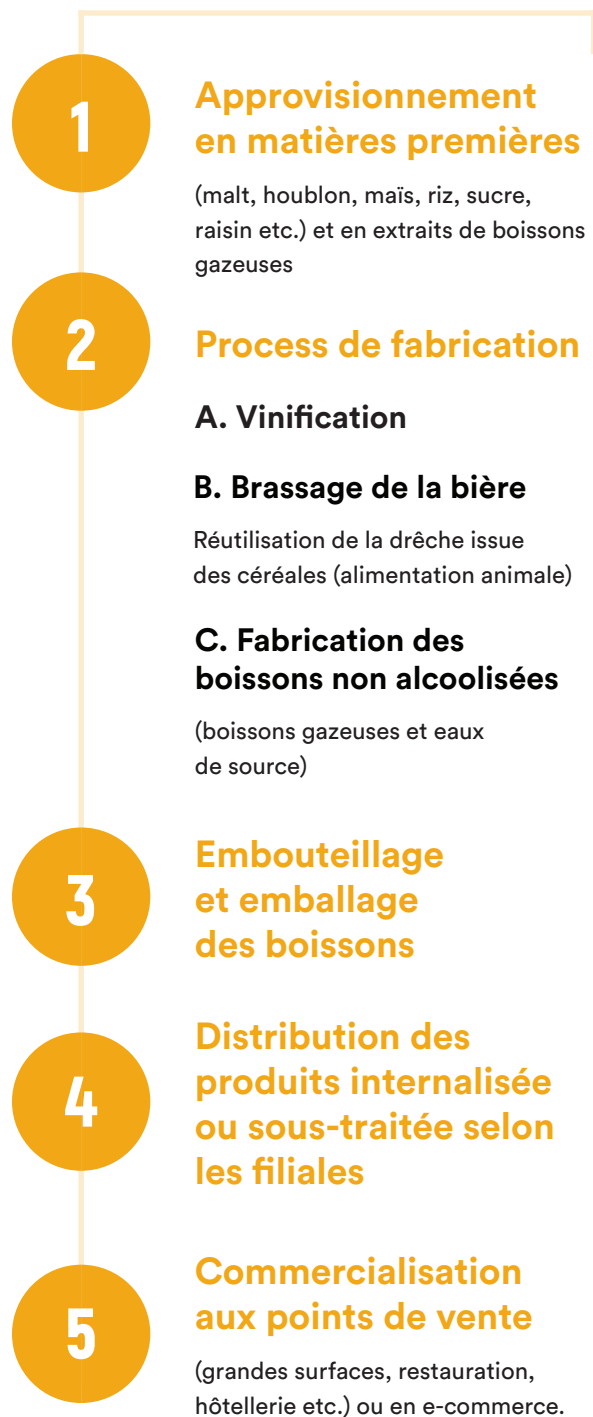
Les entités BIH et BIH Angola ont été intégrées dans le présent rapport pour le premier exercice de DF Holding, ne permettant pas la comparabilité des données de CASTEL Afrique entre l'exercice 2021 et 2022. La Déclaration de Performance Extra-Financière faisant l'objet d'un audit par un Tiers Indépendant, les informations précédemment publiées ne peuvent faire l'objet d'une modification a posteriori pour intégrer au prorata BIH et BIH Angola à des fins de comparaison.

Le périmètre des entités et pays de la présente Déclaration de Performance Extra-Financière est rappelé dans la partie 11 du rapport de gestion de DF Holding « Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ».

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

CASTEL Afrique, la filière des boissons (bières, boissons gazeuses et eaux)

La chaîne de valeur dans le secteur des boissons :



Constituant un des trois pôles d'activités de la Société DF HOLDING, CASTEL Afrique produit et commercialise des bières, alcomix, des boissons gazeuses, des eaux de source et d'autres boissons non alcoolisées.

Ces dernières années, CASTEL Afrique a su maintenir sa croissance et augmenter ses parts de marché malgré les difficultés rencontrées telles que la crise sanitaire, l'inflation généralisée, un environnement politique et sécuritaire souvent instable, et une concurrence agressive.

Cette croissance se justifie en raison de la qualité constante de ses produits, reconnue par les consommateurs, le dynamisme commercial et marketing avec des lancements de nouveaux produits, un juste prix et un réseau de distribution solide qui permet d'assurer une bonne disponibilité des produits.

Malgré la baisse globale du pouvoir d'achat, la demande du marché reste très forte, en raison notamment de la croissance démographique, et souvent supérieure à l'offre disponible. CASTEL Afrique s'efforce de répondre au mieux à ses consommateurs en augmentant dès que possible sa capacité de production au travers d'investissements industriels et acquisitions.

Les bières : 50 marques

Produites localement, la plupart sont des marques locales, souvent brassées à partir de matières premières issues de l'agriculture de proximité lorsque disponibles, d'autres sont commercialisées dans plusieurs pays d'Afrique (33 EXPORT, BEAUFORT LAGER, CASTEL BEER, DOPPEL MUNICH, etc.) et quelques-unes sont sous licence de partenaires internationaux comme MUTZIG, GUINNESS, BECK'S etc. Au-delà de la notoriété de ces marques et de leur ancrage territorial, il s'agit d'un effort continu afin de garantir aux consommateurs un goût et une qualité qui correspondent à leurs attentes.

Parmi les nouveautés de 2022 on note l'arrivée de la DOPPEL MUNICH LAGER, bière premium 100 % Malt en Côte d'Ivoire et au Togo, le lancement de la BEAUFORT au Tchad et l'arrivée de la CHILL en RDC.

Les boissons gazeuses : 14 marques

Certaines marques sont locales comme BOGA Tunisie ou la GAZELLE Sénégal, d'autres sont panafricaines et commercialisées dans plusieurs pays comme TOP, YOUKI, DJINO, et plus récemment WORLD COLA et YOUZOU. La fabrication des boissons gazeuses débute par la réception d'extraits de la part de partenaires. Ces extraits sont ensuite dilués avec de l'eau, puis du sucre et du gaz carbonique y sont ajoutés afin d'obtenir le goût recherché et le pétillant des boissons.

Malgré une situation de plus en plus concurrentielle sur le PET, CASTEL Afrique a mis en place une stratégie de renforcement du verre consigné pour des volumes intelligents et citoyens.

2022 a été marquée par le lancement de la marque WORLD COLA dans 7 pays et YOUZOU dans 11 pays.

Les eaux de source : 18 marques

La majorité des eaux produites sont des marques locales, exceptée la Cristalline qui est sous licence. Quatre marques sont panafricaines et disponibles dans plus d'un pays comme EAU VITALE et AQUABELLE.

Les autres boissons : 23 marques dont 4 alcomix

Certaines filiales produisent également des cocktails alcoolisés (alcomix), des jus plats et des boissons maltées sans alcool.

BOOSTER, la principale marque d'alcomix a connu une forte croissance avec le développement de nouveaux parfums tels que RACINES, une boisson à base de plantes et racines africaines.



SOMDIAA : 4 activités de production agro-alimentaire et de la distribution

La chaîne de valeur dans le secteur agro-alimentaire



Selon sa déclaration de mission, la Société d'Organisation, de Management et de Développement des Industries Alimentaires et Agricoles (SOMDIAA) développe ses métiers de l'agro-alimentaire (le sucre, les céréales, l'aviculture et l'alimentation animale) au profit des marchés domestiques situés à l'intérieur de zones régionales intégrées et cohérentes (CEMAC, UEMOA, etc.) en s'appuyant sur des ressources locales aussi bien en interne (management) qu'en externe (actionnariat, y compris l'État), en conformité aux standards internationaux, en termes de profitabilité, de technique, de qualité produit, d'éthique et de respect de l'environnement.

La filière sucre

La Société possède 6 filiales et 8 usines dans sa filière sucrière pour un total de plus de 333 000 tonnes de sucre produit en 2022. Le pôle produit et distribue différents types de sucre en Afrique, à destination du grand public et de clients industriels. Le savoir-faire de la SOMDIAA s'étend de la culture de la canne à sucre à la distribution du sucre en passant par sa transformation industrielle. Tous les sucres sont d'origine 100 % sucre de canne.

L'activité agricole : l'expertise de la SOMDIAA dans le domaine agricole est centrée sur la culture pluriannuelle de la canne à sucre dans les six pays où sont implantées ses filiales.

L'activité industrielle de production sucrière : de la transformation de la canne au packaging des différents produits avec chacun un conditionnement propre selon les besoins des clients (dosettes, bâchettes, morceaux, doypacks, sachets de 0,5, 1, 2, 5, 10, 25 ou 50 kg).

La valorisation des ressources : les ressources naturelles sont valorisées (sous-produits agroalimentaires : bagasse, écumes, résidus végétaux), ainsi que les ressources territoriales locales (hydrocarbures, chaux, bois, sable, gravier, latérite, réservoir d'emplois, sous-traitance de chantiers).

La valorisation des ressources humaines : l'expertise technique de la SOMDIAA est mobilisée de manière à favoriser des synergies complémentaires avec ses filiales (bureau d'achats centralisé, expertise spécifique)

Une marque panafricaine

L'ensemble des productions sucrières du Groupe est commercialisé sous la marque Princesse Tatïe, première marque de sucre panafricaine. Distribuée dans les pays où le sucre est produit, cette marque représente un véritable atout pour la Société qui entend ainsi faire émerger une marque forte, dédiée à la promotion du sucre produit et commercialisé en Afrique dans le respect des normes internationales. Cette marque est destinée à un marché potentiel de 180 millions de consommateurs (Zone CEMAC et UEMOA à horizon 2023).

Après un diagnostic en 2017, SOMDIAA a entrepris de faire de PRINCESSE TATIE le sucre numéro un en Afrique subsaharienne. Grâce à des activités marketing ciblées, l'entreprise a réussi à instaurer une confiance en la marque et à forger une personnalité généreuse, comme le montre le planning ci-dessous :

- de 2017 à 2018 : redéfinition du positionnement (orienté vers la quête du bonheur), la création d'une nouvelle identité visuelle et adoption d'une nouvelle signature (« le grand sucre des petits bonheurs ») ;
- 2019 : relancement de la marque axée sur une communication interne et externe renforcée et une visibilité accrue dans les points de vente ;
- 2020 à 2021 : promotion de l'adhésion à la marque en mettant l'accent sur la promesse de marque, les bénéfiques clients et la sympathie ; à travers des actions traditionnelles et une présence numérique renforcée ;
- 2022 à 2023 : consolidation de la marque en créant une préférence claire pour PRINCESSE TATIE.

Dans le cycle à venir, SOMDIAA se concentrera sur la construction continue de la marque en cherchant à obtenir une appropriation totale de la part des consommateurs et des clients dans ses cinq filiales :

- la Compagnie Sucrière du Tchad (CST) ;
- la Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre (SARIS Congo) ;
- la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM) ;
- les Sucrieries d'Afrique en République de Côte d'Ivoire (SUCAF CI) ;
- les Sucrieries d'Afrique au Gabon (SUCAF Gabon).



La filière minoterie

Cinq filiales sont aujourd'hui en exploitation dans la filière farine et ont produit plus de 344 103 tonnes de farine en 2022, soit une baisse de -11 %. Les moulins transforment et commercialisent plusieurs types de farines de blé, sous différentes marques. L'approvisionnement : le blé est approvisionné par la direction « Shipping & Commodities » du Groupe qui se charge de négocier, auprès de fournisseurs externes, et d'acheminer la quantité de blé nécessaire aux moulins.

La transformation industrielle : les moulins produisent différents types de farines selon la diversité des utilisations locales (boulangères, beignets, viennoiseries, ménagères ou mixtes).

Les principales marques de la filière farine

Chaque pays a développé ses propres marques de farines adaptées aux consommateurs industriels ou ménagers et répondant à la culture locale. Les principales marques commercialisées sont : Asso, Boulangère, Tigre, Duo, Maman Beignets, Meunière, La Française, l'Anglaise, Farine beignets, Africa Tennis, Gato, Fleurine, Yana et les marques panafricaines Ma Copine et Maïsaingo (farine de maïs).

6 filiales de production et de distribution implantées au sein de 6 pays

- La Société Grand Moulin du Cameroun (SGMC)
- La Société Meunière et Avicole du Gabon (SMAG)
- La Société Générale des Moulins du Togo (SGMT)
- La Compagnie Générale d’Alimentation, France (COGEDAL)
- La Société Générale des Grands Moulins du Phare, Congo (SGMP)

La filière élevage et nutrition animale

La SOMDIAA possède 3 filiales dans l’alimentation animale qui ont produit 44 185 tonnes d’alimentation animale en 2022 :

- la SGMP (Congo) valorise les coproduits issus de la meunerie et de la maïserie dans ses aliments, et produit des poussins d’un jour à destination des éleveurs. La capacité du couvoir est de 20 000 poussins par semaine ce qui permettra à terme de mettre sur le marché près d’un million de poussins par an ;
- la SMAG (Gabon), qui valorise les coproduits issus de la meunerie, possède également une activité élevage et produit des poussins d’un jour pour les besoins à la fois de son élevage de poules pondeuses et de ceux de ses nombreux clients éleveurs. La capacité de production est de l’ordre de 350 000 poussins par an. En 2022, la SMAG a produit 38,7 millions d’œufs ;
- il est à noter qu’au cours de l’année 2022, la Compagnie Fermière du Cameroun (CFC) a absorbé la SCEP. La CFC exploite une ferme parentale et un couvoir afin d’approvisionner le marché en poussins et accompagner le développement de son activité UAB. Elle valorise les coproduits issus de la maïserie en aliments complets et concentrés et propose une offre en poussins d’un jour, jusqu’à 90 000 semaines. En 2022, la CFC a commercialisé 3 006 tonnes de concentrés à destination des éleveurs camerounais, a produit 690 tonnes d’aliments complets, et a mis sur le marché 1 234 200 poussins d’un jour.

La Société SOMDIAA, accompagnée de son partenaire technique MIXSCIENCE, a fait de la nutrition animale un axe de développement stratégique.

La fabrication d’aliments : il s’agit de mettre à disposition des éleveurs et des fabricants locaux d’aliments deux types de produits finis avec les aliments complets et les aliments concentrés composés essentiellement de matières premières locales. Cet objectif se traduit par l’utilisation des coproduits issus de ses industries agroalimentaires : son et remoulage de blé pour les meuneries, farine de dégermage pour les maïseries, mélasse pour les sucreries et drêches de brasseries.

L’accompagnement technique : un service d’accompagnement ainsi que des prestations de conseil et de suivi personnalisés sont proposés aux éleveurs ayant pour objectif de se positionner comme des acteurs majeurs du développement des filières élevage des différents pays dans lesquels la Société est implantée.

La Société a développé un élevage avicole moderne au Gabon (SMAG) destiné à mettre sur le marché des œufs et des poussins d’un jour. L’implantation d’un couvoir, en plus de contribuer à l’autonomie de la filière avicole nationale, avait pour objectif de prévenir les risques de rupture d’approvisionnement et de maîtriser l’amont de la filière. En complément des poussins destinés à l’élevage pour la ponte, la SMAG propose désormais également des poussins destinés à l’élevage pour la Volaille Chair répondant ainsi à la demande des productions avicoles nationales. Au Congo, la SGMP appuie également le développement de la filière avicole avec la mise sur le marché de poussins destinés à l’élevage de pondeuses et de poulets de chair, en plus d’apporter à l’alimentation animale de nouvelles sources de matières premières locales issues de sa meunerie et de sa maïserie, sur un territoire déficitaire.

La filière maïs

La SOMDIAA poursuit le développement de plusieurs projets maïs, partant des constats suivants :

- une volonté des pays à diversifier leur agriculture et leur économie afin d'assurer une meilleure sécurité alimentaire ;
- une production locale de céréales à valoriser ;
- la dépendance des industries locales aux matières premières importées ;
- des marchés en plein développement.

La Société dispose de plusieurs atouts pour relever ces défis : une présence locale, des compétences industrielles en transformation de céréales, une connaissance des marchés, des expériences « greenfield » et une expertise agricole avérée.

L'approche retenue vise à créer des pôles intégrés et à construire un modèle économique rentable de transformation industrielle de céréales localement. SOMDIAA se servira de son expérience et de son savoir-faire pour accompagner la structuration des filières agricoles et animales en développant et en consolidant



l'offre et la demande locale. Outre les produits issus de la Maïserie, la Société s'est engagée à accompagner techniquement ses partenaires locaux (producteurs de Maïs) et ses clients ayant besoin d'améliorer leurs performances comme notamment les éleveurs.

Ainsi, SOMDIAA envisage d'implanter de nouvelles unités industrielles dans plusieurs pays, en fonction des caractéristiques de chaque marché. Ces unités industrielles sont composées de :

- une maïserie avec une capacité d'écrasement variant de 50 à 200 t/j selon les besoins estimés ;
- avec, selon les cas :
 - une unité d'aliments bétails ;
 - un couvoir pour la production d'œufs à couver ;
 - une ferme parentale pour l'élevage des reproducteurs.

Ces unités permettront la production de :

- gritz pour répondre au besoin d'approvisionnement local de l'industrie brassicole ;
- farine de maïs, commercialisée sous la marque Maïsango, à destination des ménages, des boulangeries et des industriels : proposant une offre adaptée et innovante répondant aux attentes des consommateurs et utilisateurs ;
- farines de dégermage qui sera valorisée dans la fabrication d'aliment pour bétail. En fonction des marchés l'offre sera combinée par des poussins d'un jour produits localement avec l'installation de couvoirs pour les œufs à couver (OAC) et fermes de reproducteurs qui consommeront les aliments produits par l'unité d'aliments de bétail.

Filiales de production et de distribution par pays

- Congo: SGMP (Société Grands Moulins du Phare): production lancée fin 2019
- Cameroun: CFC (Compagnie Fermière Camerounaise): dont la production a commencé en 2021



CASTEL Vins, la filière viti-vinicole

Depuis plus d'un demi-siècle, la qualité des produits proposés et la satisfaction des consommateurs sont des valeurs prioritaires de CASTEL Vins. Ces valeurs unifiantes constituent la clé de la réussite, dont la pérennité est assurée par la volonté d'un développement durable et responsable.

Il s'agit avant tout de l'histoire d'une famille de 3 générations ayant pour mission de rendre le vin accessible à tous par une offre qui répond à toutes les exigences des consommateurs. Transmettre le plaisir et l'émotion du vin français aux consommateurs du monde entier est le fil conducteur de la démarche du Groupe.

Les vignerons

Avec 11 Châteaux en France (environ 1000 hectares), le savoir-faire dans le travail de la vigne se perpétue. Le patrimoine en Bordelais, Muscadet où le Groupe allie le respect du terroir, du millésime et du raisin pour des vins rouges, blancs ou rosés.

Les négociants

Un métier qui contribue au rayonnement des vins français à travers le monde. Il est assuré par les établissements du Groupe implantés dans chaque grande région viticole en France, par ses 9 maisons de vins et sociétés commerciales indépendantes et complémentaires : Patriarche, Barton & Guester, Listel S.A.S, Barrière Frères, Castel Frères, Oenoalliance, Société des Vins de France, Maison Bedhet Valette, La Confrérie. Elles offrent un assortiment unique à l'ensemble des réseaux de distribution français et

internationaux. Au fil des années, le Groupe a réussi à associer son savoir-faire de négociant à celui de ces différentes maisons historiques en vins français. Elles offrent aux réseaux de distribution français et internationaux un assortiment représentatif de tous les terroirs.

Les commerçants (cavistes et e-commerce)

Les enseignes de cavistes NICOLAS (503 magasins, 59 magasins franchisés), NICOLAS Craft Beers & Cie (4 magasins), LA CLE DES CHATEAUX (caviste en Afrique), LE SAVOUR (vente en ligne) ou VINATIS (leader de la vente de vin en ligne en France), partagent la même mission : faciliter la découverte du vin qui convient le mieux au consommateur.

Véritables professionnels, connaissant parfaitement leurs produits et les mets avec lesquels ils s'accordent le mieux, ces réseaux ont pour mission de faire découvrir et apprécier un maximum de vins français en guidant au mieux les clients dans leurs choix. L'activité de distribution spécialisée permet également au Groupe de développer toute une palette de services autour du vin, pour offrir à tout un chacun la possibilité de parfaire sa culture.

Les principales marques de la filière

Roche Mazet, Ormes de Cambras, Listel, Vieux Papes, Villageoise, Baron de Lestac Cambras, Very, Plessis Duval, Kriter, Maison Castel, Villa Veroni, B&G Red, Montmirel, V. Duvernav, Beauvillon, Lichette, Les Calandières, Cramoisay, et Champlure.

LES RISQUES EXTRA-FINANCIERS IDENTIFIÉS

MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION ET D'ÉVALUATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Chacun des trois pôles d'activités (viti-vinicole, boissons et agro-alimentaire) a mené un travail d'identification et d'évaluation des risques extra-financiers selon ses méthodes et son organisation managériale. Ceux-ci ont été consolidés pour l'ensemble de la Société DF HOLDING. Le résultat final constitue une synthèse de ces travaux dont les résultats sont présentés lors des Comités organisés par pôle d'activité.

La construction de ces cartographies s'appuie sur une analyse documentaire interne (communications et questionnaires, audits, études d'impacts sociaux et environnementaux), externe (publications sectorielles, politiques des organisations interprofessionnelles viticoles, presse) et sur des référentiels internationaux (Global Reporting Initiative, ISO 26 000).

Pour CASTEL Vins, le COMEX RSE a conservé en 2022 les thématiques des enjeux et des risques inhérents au secteur hiérarchisés selon leur niveau d'impact sur la performance de l'entreprise et l'évolution de cet impact à l'horizon 2025.

Des séminaires de présentation des principes de l'évaluation de la cartographie des risques, des consultations des collaborateurs et des représentants du personnel ont permis aux filiales agroalimentaires (Société SOMDIAA) de positionner chaque risque préalablement défini dans une matrice. Celle-ci prend en compte la probabilité d'occurrence et la sévérité de l'impact afin de définir un niveau de risque, sur une échelle allant de faible à extrême. Cet exercice a permis d'obtenir une matrice des principaux risques bruts présentée en Comité de Direction hiérarchisant ainsi les priorités d'anticipation, d'évitement ou de réduction les plus pertinentes.

CASTEL Afrique a également réalisé une cartographie des risques. Les enjeux de la RSE, les obligations légales et les objectifs de l'évaluation de la cartographie des risques ont été présentés aux participants. Ensuite, des entretiens individuels ont été menés par les référents RSE auprès de la Direction Générale, les responsables ou les équipes des principaux départements et les représentants du personnel. Ces consultations se sont appuyées sur les notations faites en amont de la criticité (gravité et probabilité) et de la maîtrise des risques nets en matière de droits humains et libertés, de santé et sécurité au travail et d'environnement. La criticité, pondérée par le niveau de maîtrise de l'entreprise, permet d'obtenir le risque net encouru. Enfin, une présentation des résultats consolidés précède une dernière réunion de validation de la cartographie par le Comité de Direction de la filiale et marque le lancement des plans d'actions locaux dont le référent RSE assure le suivi.

DESCRIPTION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS IDENTIFIÉS

	THÉMATIQUES TRAITÉES	PÉRIMÈTRE
Responsabilité sociale	Santé et sécurité au travail : risques d'accidents du travail sur site ou sur route et de maladies professionnelles	Périmètre total
	Formations professionnelles et attractivité des métiers : risque de ne pas satisfaire les attentes des collaborateurs en matière de montée en compétences et risque d'une perte d'attractivité des emplois	
	Autres risques liés aux relations et conditions du travail : risque d'une mauvaise écoute des collaborateurs pouvant nuire aux conditions de travail (dialogue social, discriminations, politique salariale, durée du travail, harcèlement, protection sociale, égalité de traitement)	
Responsabilité environnementale	Agriculture raisonnée : risques de pollutions et d'appauvrissement des sols	Filières vitivinicoles (CASTEL Vins) et agro-alimentaire (SOMDIAA)
	Persévération de la biodiversité : risque de surexploitation des ressources menant à des pertes de la diversité biologique	Filières vitivinicoles (CASTEL Vins) et agro-alimentaire (SOMDIAA)
	Gestion de l'eau et traitement des eaux usées : risques de prélèvement importants de la ressource en eau et de pollution due aux effluents non traités	Périmètre total
	Gestion des déchets et écoconception : risques de pollutions de l'environnement et de nuisance pour la biodiversité par une production excessive d'emballages et une mauvaise maîtrise de la fin de vie des déchets	
	Gestion des énergies et changements climatiques : risques d'un bilan énergétique défavorable et d'actions insuffisantes pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques	
Responsabilité sociétale	Dialogue avec les parties prenantes : risques de méconnaissance et de malentendus des attentes des parties prenantes externes	Périmètre total
	Ancrage auprès des communautés locales : risque d'inadéquation des actions de mécénat et de solidarité avec les attentes des parties prenantes	
	Qualité des produits : risque de défaillance dans la qualité des produits et de ne pas répondre aux attentes des consommateurs	
	Consommation responsable : risque de manque de prévention sur les conséquences d'une consommation abusive de produits alcoolisés et sucrés	Filières vitivinicoles (CASTEL Vins) et boissons (CASTEL Afrique)

La description de ces risques est détaillée aux chapitres suivants, suivie des politiques, dispositifs ou actions qui y répondent et d'indicateurs permettant la mesure de l'efficacité des moyens mis en œuvre pour la maîtrise de ces risques.



ENJEUX DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

En plaçant l'être humain au centre de sa stratégie, le développement du capital humain valorise les Femmes et les Hommes de Talent, assure une meilleure attractivité sur un marché des compétences de plus en plus concurrentiel et renforce la capacité d'inclusion et de rétention.

La gestion des effectifs est rythmée par la saisonnalité des activités propres à chacun des pôles, résultant d'une contractualisation à des employés temporaires. Le tableau ci-dessus comptabilise les effectifs physiques permanents et temporaires présents à la clôture de l'exercice au 31.12.2022.

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE	2020	2021	2022	VARIATIONS 2021-2022
CASTEL Afrique			45 020	
Employés permanents	-	-	30 097	-
Employés temporaires			14 923	
SOMDIAA			10 374	
Employés permanents	3 829	3 425	3 241	- 5 %
Employés temporaires	6 642	7 223	7 133	- 1 %
CASTEL Vins			2 269	
Employés permanents	1 902	1 868	2 078	+ 11,2 %
Employés temporaires	188	188	191	+ 1,6 %
Total				
Employés permanents	17 973	18 008	35 416	
Employés temporaires	12 587	14 004	22 247	
Effectif total	30 560	32 012	57 663	



PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

Les activités de production et de distribution de la Société comportent des facteurs de risques d'accidents du travail intrinsèques aux environnements agricoles, industriels et de distribution. Les risques de maladies professionnelles sont issus de l'exposition habituelle, plus ou moins prolongée, d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou résultent des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle.

Sans protection adéquate à des facteurs de risque identifiés, un employé est susceptible de développer certaines pathologies. De plus, opérant au sein de plusieurs pays, les législations locales reconnaissent et répondent aux cas de maladies professionnelles de manière différenciée. Finalement, les risques liés à l'alcoolisme et au diabète causés par des abus de consommation de la part des employés sont également identifiés comme des risques probables.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux

CASTEL Afrique

Premier pilier de sa Politique RSE, la garantie de la sécurité de tout un chacun est **un engagement prioritaire pour l'ensemble des filiales de CASTEL Afrique**. L'assurance d'un environnement sain et sécurisé s'applique à la fois à tous les employés permanents et temporaires de la Société, ainsi qu'aux personnes extérieures présentes au sein des établissements de CASTEL Afrique et aux riverains proches des routes de distribution.

Les départements locaux en charge de la Sécurité (QHSE ou équivalent) élaborent ainsi des politiques ou des dispositifs permettant d'identifier et de mettre en œuvre des **mesures de santé et de sécurité au travail** alignées aux directives de la politique RSE et répondant aux risques significatifs spécifiques des métiers et du contexte de chaque pays.

Dans un objectif d'atténuation et de réduction de ces risques de santé et de sécurité au travail, CASTEL Afrique et ses filiales ont donc poursuivi le contrôle de la bonne application de ces mesures en 2022, et plus particulièrement :

- les formations et les sensibilisations à la sécurité et à la santé au travail, et notamment lorsque des dangers spécifiques sont identifiés (sécurité routière, conduite des chariots élévateurs, travail en hauteur, travail confiné, conduite défensive, premiers secours etc.);
- la disponibilité des équipements de protection individuelle et collective, et le contrôle de leur port et bon fonctionnement (masques, lunettes, chaussures, douches lave-yeux, extincteurs, signalétique, etc.);
- les simulations d'incidents (déversements de produits chimiques, incendies etc.);
- les visites médicales et la présence de personnel médical aux infirmeries ;
- les contrôles de sobriété et le dépistage de maladies.

De nombreuses actions locales ont été engagées par les équipes pour renforcer le respect des règles de sécurité, tel que la mise en place de la mesure du taux de conformité de port des EPI par service et la sensibilisation continue et quotidienne de l'ensemble des équipes.

Mensuellement, les informations liées aux accidents du travail sont recensées par CASTEL Afrique avec un suivi du **taux de fréquence** et du **taux de gravité des accidents du travail avec arrêt**. Ce reporting détaillé permet une analyse plus approfondie : par type d'accident - sur site ou sur route - ; par catégorie d'employé - interne ou externe - ; et par lieu - site industriel, distribution, logistique, commercial, siège.

La procédure de gestion des signalements est également un outil supplémentaire afin de permettre aux employés d'alerter et de signaler plus efficacement des cas de non-conformités probables ou avérés et ainsi de prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail.

En 2022 19 sites sont certifiés ISO 45001. Les autres sites ont prévu des audits de certification en 2023 et 2024 13 sites sont en cours de certifications. Enfin, en 2022, la filiale Camerounaise Boissons du Cameroun a également réalisé un diagnostic Sécurité externe afin d'améliorer la culture sécurité sur ses sites de production.



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture

Société SOMDIAA

En 2022, au sein du pôle d'activité SOMDIAA, les actions de prévention des risques liés à la sécurité au travail se sont maintenues. Les accidents de travail avec arrêt ont été réduits de près de 29 %, passant de 565 en 2021 à 403 en 2022. Cette bonne évolution a été atteinte grâce à la continuité des efforts vis-à-vis du respect des mesures préventives et des consignes de travail, à l'instar du port des équipements de protection individuelle, complétée par des contrôles inopinés et réguliers au sein des filiales. Le taux de fréquence a, quant à lui, diminué passant de 26 en 2021 à 18 en 2022, ce qui engage le Groupe à poursuivre ses actions.

Sur le plan de la santé au travail, les sociétés du pôle SOMDIAA disposent d'unités de soins dédiées, en fonction de leur contexte d'implantation géographique. Pour les sucreries, compte tenu de leur localisation en milieu rural, elles sont dotées de centres médicaux intégrés à l'exploitation au sein desquels exerce un personnel qualifié (médecin en propre ou vacataire, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers etc.).

En 2022, près de 150 soignants font partie des effectifs de SOMDIAA, chiffre en baisse par rapport à l'exercice précédent notamment en raison de la fin des contrats renfort Covid. Ils ont réalisé 35 521 consultations médicales au profit des collaborateurs de la Société,

18 960 au profit de leurs ayants droit et 13 621 à destination des populations vivant en périphérie directe des différents sites. Les consultations sont en hausse par rapport à 2021 (68 102 vs. 60 058 en 2021).

Au niveau du pôle SOMDIAA, des actions sont réalisées en faveur de la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives en filiales en faveur des collaborateurs, voire de leurs familles: tournoi de foot -dont au nom de la marque de sucre du Groupe-, marches sportives, stage de tennis, compétitions de molki notamment.

Au Siège du Groupe SOMDIAA, à Paris, au travers de l'association sportive dédiée, une salle de sport équipée est mise à disposition des collaborateurs.

Tous ces éléments permettent de favoriser la cohésion entre les équipes et de promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive régulière.

CASTEL Vins

Pour prévenir et réduire les risques en matière de santé et de sécurité au travail, il est important pour l'ensemble des entités de CASTEL Vins de mettre en place et garantir des politiques et des pratiques de travail sûres notamment dans un contexte particulier de l'après COVID. De fait, les salariés sont plus exigeants et attendent de l'entreprise qu'elle aborde la santé au travail de manière plus globale.

Pour ce faire, CASTEL Vins aborde la santé au travail sur 3 temps: **la prévention, la formation et la communication.**

Prévention

La prévention représente toutes les étapes qui permettent d'anticiper les dangers. Les CSE (comité social et économique), les éventuels CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail du CSE), l'ensemble des directions, des services RH et référents sécurité sont ainsi autant d'organes actifs à la santé, sécurité et prévention.

- **Évaluation des risques:** Chaque année le DUER (Document Unique et d'Évaluation des Risques) est mis à jour et permet de réaliser :
 - l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les collaborateurs ;
 - la vérification, par des inspections et des enquêtes, du respect des prescriptions législatives et réglementaires et de la mise en œuvre des mesures de prévention préconisées.

Ce DUER est présenté aux IRP (Instances Uniques de Représentants du personnel) et à disposition des salariés sur demande.

- **Accidents:** L'analyse des circonstances et des causes des accidents du travail, des maladies professionnelles ou à caractère professionnel s'effectue par le biais d'enquêtes ou de reporting tenus par le service du personnel.
- **Équipement de protection:** Les travailleurs sont équipés de vêtements et d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés pour minimiser les risques pour leur santé et leur sécurité.
- **Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives (loi n° 2022-296 du 2 mars 2022):** La majorité des Comités Sociaux Économiques (CSE) des entités de CASTEL Vins participe à la prise en charge d'une partie des licences et abonnements pour encourager ses employés à la pratique sportive.

Formation

- **Formation et information:** Les travailleurs doivent être formés et informés sur les risques liés à leur travail et sur les mesures de prévention mises en place pour leur sécurité. Dans le cadre de la dynamique du plan de prévention, des formations régulières sont réalisées, notamment sur les sujets suivants: secourisme, incendie, utilisation de produits dangereux, machines spécifiques, permis cariste/CACES, sensibilisation sur les gestes de premiers secours, gestes et postures

Adoptée le 2 août 2021, la nouvelle loi française « santé au travail » est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022. L'objectif de cette réforme santé est de renforcer la prévention en entreprise, de prévenir la désinsertion professionnelle et d'améliorer le suivi individuel et médical des salariés. Ainsi de nouvelles mesures de cette loi ont déjà été adoptées au sein de CASTEL Vins pour une meilleure fluidité des échanges, des attentes des salariés et de l'entreprise comme :

- **le rendez-vous de liaison facultatif** qui peut être organisé au bout de 30 jours d'arrêt à l'initiative du salarié ou de son employeur ou le médecin du travail est associé ou l'infirmière du travail de site à ce rendez-vous ;
- **la visite médicale de mi-carrière:** Dès 45 ans, les salariés doivent désormais effectuer une visite médicale obligatoire afin de vérifier l'adéquation entre leur poste de travail et leur état de santé ;
- **formations des salariés sur la santé et la sécurité:** Toutes les formations suivies par le travailleur sur la santé et la sécurité devront figurer dans ce passeport (en vigueur au 1^{er} octobre 2022) et des élus **du personnel.**



INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE RÉSULTAT

En 2022, le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail est de 15,1 pour l'ensemble des pôles d'activités de la Société DF HOLDING.

Les entités de CASTEL Afrique ont poursuivi leurs efforts, résultant d'une diminution notable des accidents du travail avec arrêt.

En 2022, la nouvelle direction générale de SOMDIAA a choisi de demander aux filiales de renforcer la sensibilisation et les actions visant à améliorer la santé et sécurité au travail au travail, démarche poursuivie en 2023.

À ce titre le nombre d'accidents du travail avec arrêts chute à 403 sur le périmètre (-29 %) et le taux de fréquence chute également à 18,3.

Après une année 2021 pour CASTEL Vins où la reprise de l'activité post-COVID a provoqué une hausse de cet indicateur, on note une baisse significative en 2022.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ⁽¹⁾	2020	2021	2022	VARIATIONS 2021-2022
CASTEL Afrique			8,2	-
BGI	13,4	10,9		-
SOMDIAA	21	25,8	18,3	- 29 %
CASTEL Vins	20,9	23,3	18,2	- 22 %
Total	17	16	15,1	-

⁽¹⁾ Taux de fréquence des accidents du travail = nombre d'accidents du travail avec arrêt X 1000 000 / heures travaillées sur l'année



RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

Opérant sur le secteur agro-industriel, les trois pôles d'activités de la Société DF HOLDING requièrent de former et de retenir des profils de compétences techniques, de s'adapter aux évolutions technologiques en matière de process de production et d'informatique, de former à de nouveaux métiers et domaines de compétences, d'être en veille réglementaire et sectorielle permanente, et de réinventer l'offre de vente.

Les plans de formation prennent en considération les enjeux sectoriels, d'évolutions technologiques, de développement d'activité, et les besoins exprimés par les managers et les collaborateurs lors des entretiens annuels.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux

CASTEL Afrique

Convaincu que les formations professionnelles constituent un enjeu fondamental du bon développement d'une entreprise par le renforcement des capacités de ses collaborateurs, l'offre de perspectives de carrière et l'attractivité des talents, le pôle CASTEL Afrique a inscrit le **besoin de montée en compétences** parmi les 6 piliers de sa politique RSE.

Dans le cadre de leur politique de gestion des ressources humaines, les filiales du pôle CASTEL Afrique mettent ainsi en œuvre leur **plan de formation annuel**. Au préalable de la validation de ces plans, des thèmes de formation et le public ciblé sont déterminés (industriel, RH, comptabilité, juridique et finance, sécurité, informatique etc.), les formateurs externes ou internes sont identifiés et le budget estimé. Les **entretiens annuels d'évaluation des compétences et de suivi des carrières** permettent également de définir les besoins de formations, et certaines filiales sensibilisent les responsables en charge de ces campagnes d'évaluations. Enfin, pour une montée en compétences réussie, **les évaluations de l'acquisition des compétences à la suite de chaque formation** sont identifiées comme une mesure essentielle.

L'élaboration et l'application effective de ces plans de formation sont contrôlées par la collecte de ces documents en central et le **reporting RSE** annuel. Une remontée d'information mensuelle est également mise en place afin de suivre les heures de formation réalisées et le nombre de participants. Ce suivi comparatif permet de suivre les résultats au regard des objectifs d'heures de formation fixés.

Parmi les points d'amélioration identifiés afin de progresser sur la qualité et la quantité des formations proposées, des partenariats avec des centres de formation, des écoles et des universités, une offre de tutorat en interne et l'adaptation progressive au e-learning sont autant de pistes mises en œuvre ou étudiées par les responsables locaux des formations professionnelles. Ainsi, en 2022, le pôle CASTEL



Afrique a collaboré avec l'**Institut UCAC-ICAM** (Douala, Cameroun) dans le but de réaliser des formations à distance auprès d'employés sur site et d'accompagner des étudiants en alternance présents en Centrafrique, au Sénégal et au Gabon. Il s'agit de formations aux métiers d'ingénierie et plus spécifiquement sur les thématiques de Maintenance, Méthode maintenance et Conditionnement.

Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture

Société SOMDIAA

Les filiales du pôle SOMDIAA, ont poursuivi leurs démarches de développement des compétences. Chaque filiale définit sa politique de formation selon des objectifs opérationnels qui lui sont propres et établis par Département à travers un plan de formation qui peut être soit annuel, soit pluriannuel. Le Siège demande ainsi que chaque filiale dispose d'un plan de formation (composé en général de 3 types d'action de formation : adaptation au poste de travail, adaptation à l'évolution de l'emploi, actions de développement des compétences) construit sur la base des besoins en compétences constatés, ressortant notamment des évaluations annuelles et de la note d'orientation retranscrivant les axes à retenir. En 2022, les formations réalisées ont totalisé 66 324 heures en nette hausse (+ 41 %) au profit de 4 897 collaborateurs, suite à une reprise normale des activités de formation

postpériode Covid et une action forte d'une sucrerie vis-à-vis de ses coupeurs.

Par ailleurs, les filiales de la Société ont accueilli 550 stagiaires et 36 apprentis au cours de l'année, données à la globale très légère baisse par rapport à 2021. L'accueil de stagiaires et d'apprentis permet à des jeunes en cours d'étude de découvrir le monde du travail et l'apprentissage d'un métier. C'est aussi un dispositif de captation de futures compétences. La SOSUCAM a poursuivi la mise en œuvre d'un projet de valorisation des compétences locales. Au travers de ses engagements pour un Développement Durable, ce projet vise à identifier les compétences disponibles au niveau local, lister les niches d'emploi disponibles en interne, accompagner les jeunes dans la formalisation de leurs candidatures et à assurer un suivi de qualité vis-à-vis de l'insertion des apprentis (en général pour une durée de 2 ans).

CASTEL Vins

Le capital humain représente l'ensemble des compétences, des connaissances et des expériences des travailleurs qui contribuent à la création de richesses et à l'innovation dans une entreprise ou une économie. En encourageant le développement du capital humain, CASTEL Vins peut améliorer sa productivité et sa compétitivité, tout en offrant des possibilités d'avancement et de développement personnel aux salariés. Le développement du Capital Humain passe donc par :

- attractivité des métiers et des talents ;
- formations professionnelles et attractivité des métiers ;
- emploi : Priorité donnée à l'emploi stable.

Attractivité des métiers de CASTEL Vins et de ses talents

Afin d'attirer des talents et faire connaître ses métiers, CASTEL Vins tient à se démarquer et professionnaliser ses méthodes de recrutement. L'expérience collaborateur doit donc véhiculer les valeurs, l'identité et la culture des entités du Pôle et ce tout au long de la vie du collaborateur.

- **Recrutement :**
 - **capitaliser sur des atouts :** Les entités de CASTEL Vins dont les sociétés CASTEL FRÈRES et NICOLAS, par leur diversité d'activité, leur solidité et leur implantation en France et à l'international, représentent une variété de métiers autour du vin.

Les collaborateurs peuvent bénéficier d'avantages Groupe (Participation / Intéressement / Possibilité d'évolution) ;

- **professionnaliser les méthodes de recrutement :** Le recrutement interne est à date privilégié et il existe des procédures de recrutement sur certaines entités.

L'intégration : Des procédures et plans d'intégration existent au sein de certaines entités, ces plans sont spécifiques à l'environnement de travail mais restent à renforcer.

- **Les entretiens individuels :** Pour faciliter la tenue des entretiens réalisés sur chaque entité du Pôle, l'entreprise s'est dotée d'un logiciel SIRH (système d'information sur les ressources humaines) actuellement en test sur les entités pilotes de CASTEL Île de France (Thiais) et NICOLAS (Thiais).

Développement des compétences / formation

La formation professionnelle s'articule en 2 axes :

- **formation dite « initiale » :** développer les compétences de base attendues au poste occupé par le collaborateur ;
- **formation dite « continue » :** maintenir les compétences et en développer de nouvelles selon les évolutions des métiers.

La société CASTEL FRÈRES dispose d'une école de Vente qui a pour mission de renforcer régulièrement le niveau de compétences de la force de vente et des équipes du département Marketing. Certaines formations pratiquées sont « transférables » (Exemple: journée découverte de l'entreprise ou management) et d'autres départements ont pu bénéficier de formation dispensée par l'école de Vente. La société NICOLAS dispose d'une école de formation, labellisée QUALIOPI (garantie qualité des prestations). Ce label au-delà d'être un gage de qualité, permet d'obtenir des aides de financement et donc de faire bénéficier aux collaborateurs de davantage de formations. La validation de la formation de 5 semaines dispensée par l'école de formation NICOLAS est une obligation légale applicable aux personnes souhaitant gérer une cave NICOLAS en tant que gérant mandataire non salarié.

Dans le cadre du maintien et développement des compétences des collaborateurs CASTEL Vins, un programme de formation est réalisé annuellement sur chaque entité selon les enjeux établis par chaque organisation.

Ce dernier est construit en prenant en compte :

- des entretiens individuels et professionnels (CR) avec le recueil des besoins ;
- du besoin de renforcement du niveau de compétences de collaborateurs ;
- du développement de la prévention par des actions de sensibilisation.

Développement de l'attractivité / communication métiers

- **CIVB: Présence de CASTEL pendant « Bordeaux fête le vin du 23 au 26 juin 2022 » s'est faite par une double exposition :** Sur le stand de l'interprofession Bordeaux Négocier on se dévoile pour mettre en avant le métier de négociant dans une exposition inédite intitulée « Paroles de Négociants ». Destinée au grand public, pour faire vivre une expérience immersive avec une

grande exposition de 16 photo-portraits de salarié(e)s impliqué(e)s et fier(e)s de leur métier, 5 collaborateurs de CASTEL (Blanquefort et Siège) ont participé à ce dispositif.

- **Initiative des équipes pour dynamiser le recrutement & l'attractivité des métiers:** Il a été réalisé une démarche sur LINKEDIN via le cabinet de recrutement FORSTAFF & Castel Frères pour faire connaître les métiers du marketing où 3 collaborateurs ont participé.
- **Recrutement de plusieurs alternants :** Les jeunes sont particulièrement touchés par le contexte économique et l'arrêt brutal pour certains de leurs études pendant le COVID. Les sociétés de CASTEL Vins ont répondu présentes et plusieurs alternants occupent des missions dans les différents départements et entités du Groupe aujourd'hui avec 55 apprentis et 36 stagiaires accueillis en 2022.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE RÉSULTAT

En 2022, ce sont 36 287 employés qui ont été formés au sein des filiales de la Société DF HOLDING. Cette hausse notable s'explique par l'extension du périmètre mais également par un effort de formation particulièrement important mené en 2022 par les différentes filiales.

NOMBRE D'EMPLOYÉS FORMÉS	2020	2021	2022	VARIATIONS 2021-2022
CASTEL Afrique	NC	NC	29 920	-
BGI	4 630	7 398	-	
SOMDIAA	5 887	3 472	4 897	+ 41 %
CASTEL Vins	804	956	1 246	+ 30,3 %
Total	11 321	11 826	36 287	-

HEURES DE FORMATIONS PAR SALARIÉ ⁽¹⁾	2020	2021	2022	VARIATIONS 2021-2022
CASTEL Afrique ⁽²⁾			5,6	-
BGI	1,1	2,8	-	-
SOMDIAA	2,9	4,8	6,39	+ 33 %
CASTEL Vins	9	8	10,3	+ 28,7 %
Total	2,6	5,2	7,43	+ 42 %

⁽¹⁾ Heures de formations par salarié = durée des formations sur l'année / effectif total

⁽²⁾ Pour le pôle boissons (CASTEL Afrique / BGI), l'effectif des employés permanents est le dénominateur utilisé dans le calcul des heures de formations par salarié.

CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

Les relations et les conditions de travail incluent des thématiques variées et dont les niveaux de risque sont spécifiques à chaque pôle d'activité et à chaque filiale. Les sujets suivants sont ainsi partiellement ou intégralement identifiés dans les cartographies des risques établies par chaque pôle d'activité, sans qu'ils constituent pour autant des risques significatifs à leurs évaluations.

- **Le dialogue social et la liberté d'association:** des instances de dialogue actives avec les représentants du personnel garantissent une meilleure prise en compte des problématiques liées aux conditions de travail et permettent d'anticiper les risques de grèves du personnel. Le droit pour les travailleurs de constituer des organisations de leur choix et de s'y affilier doit ainsi être assuré.
- **Les discriminations:** un comportement discriminatoire peut se produire à différentes étapes de la vie professionnelle (embauche, formation, salaire etc.) vis-à-vis du genre, des origines, de la religion, de l'âge ou de l'état de santé, ainsi que des opinions politiques ou syndicales d'un collaborateur.
- **L'égalité de traitement:** les conditions de traitement, les statuts et la protection sociale peuvent être différents entre les agents salariés et ceux en intérim ou en prestation, travaillant sur les mêmes sites. Des revendications sociales et une dégradation du climat social peuvent ainsi en résulter.
- **La politique salariale:** déterminante pour la motivation, la performance, l'engagement, la productivité et, in fine, les revenus, la politique salariale doit être équitable et éviter les écarts trop importants entre les plus hauts et les plus bas salaires.
- **La durée du travail:** la durée légale hebdomadaire de travail effectif des salariés à temps complet est fixée par la législation locale. Il s'agit d'une durée de référence, un seuil à partir duquel sont calculées les heures supplémentaires. Les systèmes de gestion du personnel doivent permettre de garantir que les quotas d'heures supplémentaires sont respectés, et que les heures travaillées soient toutes effectivement payées.
- **La protection sociale:** la protection sociale comprend l'accès aux soins médicaux et la garantie de revenu, en particulier pour les personnes âgées et en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, d'accident du travail, de maternité ou de disparition du soutien de famille.
- **Le harcèlement moral et le harcèlement sexuel:** le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés qui ont pour objet ou effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte aux droits du salarié au travail et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. Le harcèlement sexuel constitue un délit pénal si les faits sont commis par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions. Le salarié est, en outre, passible d'une sanction disciplinaire prise par l'employeur.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Le **Code de conduite**, et notamment l'article 15 « Respect des collaborateurs », est applicable à tous les pôles d'activité de la Société DF HOLDING et mentionne **l'engagement de chacun et chacune pour le respect des droits humains et des droits fondamentaux** tels qu'établis dans les conventions internationales du travail. Par la formation des collaborateurs aux règles du Code de conduite, la Société s'attache ainsi à **promouvoir la diversité et à lutter contre les diverses formes de discriminations**. De plus, en cas de non-respect de ces principes, le collaborateur peut reporter ce comportement contraire aux règles du Code à son supérieur ou au référent éthique prêt à recevoir et à traiter ce signalement.

La procédure de **gestion des signalements** s'applique également à tous les pôles d'activité de la Société DF HOLDING. Fin 2020, la révision de cette procédure par une refonte de la **plateforme en ligne** recevant les signalements (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) et l'ouverture aux tiers, a permis de la rendre plus efficace et complémentaire aux autres voies de recours. Les alertes et signalements de non-conformités peuvent en effet être reçus par des **référénts éthiques et RSE**, ainsi que par le biais de **boîtes à signalements**.

Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux

CASTEL Afrique

Au sein de chaque filiale de CASTEL Afrique, le règlement intérieur et la politique de gestion des ressources humaines détaillent également les principes des relations et des conditions du travail relatifs aux législations locales. Et, lorsqu'applicables, une convention collective ou des accords d'entreprise peuvent préciser les modalités de sujets spécifiques tels que la grille salariale, la durée du travail ou l'organisation du dialogue social.

Les filiales de CASTEL Afrique répondent à ces risques par des mesures complémentaires aux outils précédemment énoncés telles que :

- des **formations** sur les techniques de management, de leadership et sur la gestion des conflits ;
- la **sensibilisation** à la tenue des évaluations annuelles des employés ;
- la revue des **grilles salariales** et la **pesée des postes** ;
- un système de **pointage** (biométrie) et des contrôles des heures travaillées ;
- le **contrôle des fiches de pointage** des intérimaires par le chef d'équipe et la société d'intérim.



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture

Société SOMDIAA

Au sein du pôle SOMDIAA, le dialogue social est un axe intégré dans les engagements RSE de chaque filiale.

En 2022, 95 réunions se sont tenues au global sur le périmètre entre les directions des filiales et les partenaires sociaux.

CASTEL Vins

CASTEL Vins porte ainsi une attention particulière sur :

- favoriser le dialogue Social effectif dans l'entreprise ;
- l'égalité des chances ;
- le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ;
- l'amélioration continue et l'adaptation des conditions de travail.

Favoriser le dialogue social dans l'entreprise

Le dialogue social revêt plusieurs aspects et différents canaux de diffusion.

- **Les Instances représentatives du personnel (IRP):** Les dernières élections ont eu lieu en 2022 pour CASTEL FRÈRES et en 2023 pour NICOLAS. Les mandats sont de 4 ans. Une Instance centrale, CSE CENTRAL, est gérée en central. Les sociétés CASTEL FRÈRES & NICOLAS disposent respectivement d'un CSE CENTRAL.
- **Les négociations avec les délégués syndicaux:** Des accords peuvent être signés conjointement avec les Délégués syndicaux et la Direction. En 2022, les accords suivants ont été signés: Télétravail, NAO (Négociations Annuelles Obligatoires).
- **Réunions trimestrielles entre la Direction des Ressources Humaines (DRH) groupe et les RH d'établissement depuis 2021.**

Égalité des chances

CASTEL FRÈRES & NICOLAS ont mis en place dans le but de promouvoir l'égalité des chances au travail différentes actions telles que :

- **établir des politiques de recrutement et de promotion équitables ;**
- **mise en place d'actions dans des Accords spécifiques:** Accord Qualité de Vie au travail et égalité des femmes (doit être renégocié en 2023), Accord Séniors ;
- **être vigilant sur les résultats de l'index Hommes Femmes:** Analyser et mesurer les résultats, ainsi que mettre en place un plan d'action le cas échéant. En 2021, les bons taux de 86/100 pour CASTEL FRÈRES et de 91/100 pour NICOLAS confirment une équité de traitement salarial au niveau des hommes et des femmes (>75 points). En 2022, ce sont les mouvements de salariés qui ont principalement dégradé la note des deux périmètres: CASTEL FRÈRES (77/100) et NICOLAS (89/100) ;
- **prévention contre le harcèlement sexuel et les propos sexistes:** Un référent harcèlement est nommé par les élus des CSE. Son rôle consiste à orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.

Respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales

- Le Code de conduite, et notamment l'article 15 « Respect des collaborateurs » applicable à tous mentionne **l'engagement de chacun et chacune pour le respect des droits humains et des droits fondamentaux** tels qu'établis dans les conventions internationales du travail. La procédure de **gestion des signalements** s'applique également. Fin 2020, la révision de cette procédure par une refonte de la **plateforme en ligne** recevant les signalements (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) et l'ouverture aux tiers, a permis de la rendre plus efficace et complémentaire aux autres voies de recours.

Conditions du travail

La politique salariale: La politique salariale inclut l'ensemble des rémunérations et des avantages accordés à un collaborateur. La rémunération est un levier fort de motivation. Les sociétés de CASTEL Vins établissent leur politique salariale grâce à plusieurs items tels que les minimas légaux et conventionnels, par benchmark, et de la veille sur la rémunération du secteur :

- la durée du travail** de 35 heures sur CASTEL Vins (hors statuts cavistes NICOLAS) ;
- la protection sociale:** Chaque salarié dispose d'une protection sociale, mutuelle et prévoyance.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2022, 636 réunions ont été tenues avec les partenaires sociaux pour l'ensemble des pôles d'activité de DF HOLDING.

NOMBRE DE RÉUNIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX	2020	2021	2022	VARIATIONS 2021-2022
CASTEL Afrique	-	-	475	-
BGI	242	297	-	-
SOMDIAA	155	119	95	- 20 %
CASTEL Vins ⁽¹⁾	60	122	66	- 45,9 %
Total	457	538	636	-

⁽¹⁾ Pour CASTEL Vins, la baisse observée est liée au retour à la normale du rythme des réunions post Covid-19.



ENJEUX DE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

FAVORISER UNE AGRICULTURE RAISONNÉE

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

Dès 2013, le pôle d'activité SOMDIAA a formalisé ses ambitions sur la thématique de la durabilité agricole au travers de son engagement à poursuivre la mise en place d'une agriculture raisonnée. Ce pilier majeur du volet environnemental de sa Politique de Développement Durable a été renouvelé en 2020. Au-delà de cet engagement, SOMDIAA est convaincu que le raisonnement de ses pratiques agricoles est non seulement nécessaire pour maintenir le niveau attendu de ses rendements et la fertilité de ses sols mais également obligatoire pour assurer la durabilité de ses périmètres agricoles.

L'engagement de CASTEL Vins à certifier ses Châteaux et basculer ses marques principales vers des certifications environnementales se poursuit d'année en année. Il s'agit d'un engagement clé afin de maintenir une capacité d'adaptation et de développer des modes de production durables, assurer la pérennité du vignoble et de répondre aux attentes des consommateurs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture

Société SOMDIAA

Sur le secteur agro-industriel, SOMDIAA a très tôt identifié et compris que le raisonnement de ses pratiques agricoles était non seulement nécessaire pour maintenir le niveau attendu de ses rendements et la fertilité de ses sols mais également obligatoire pour assurer la durabilité de ses exploitations agricoles. Dès 2013, SOMDIAA a formalisé ses efforts sur la thématique de la durabilité agricole au travers de son engagement à poursuivre la mise en place d'une agriculture raisonnée, pilier majeur du volet environnemental de sa politique de Développement Durable, renouvelée fin 2020.

Moins travailler les sols

Les équipes des services agronomiques des filiales sucrières s'emploient à la mise en place d'expérimentations plurielles visant à raisonner les pratiques agricoles. Sur certains des sites de production, notamment au Cameroun, Gabon et Congo, les équipes tendent vers une réduction du travail du sol : l'objectif est de réduire les préparations de sol avant plantation à l'unique sous-solage (travail en profondeur visant à réduire la compaction et permettre une meilleure aération et infiltration de l'eau). Sur ces périmètres, ces pratiques ont démontré que les rendements pouvaient être maintenus à l'identique en supprimant l'étape du labour, permettant ainsi de maintenir la fertilité du sol en réduisant l'érosion hydrique.

Le couvert végétal

Les filiales de la filière sucre utilisent également des plantes de couverture pour favoriser la reconstitution de la vie du sol et en améliorer la fertilité. Le couvert végétal permet :

- la fixation de l'azote grâce au recours à des légumineuses et la réduction jusqu'à 30 % de l'apport d'engrais chimique azoté sur les plantations ;
- l'augmentation de la teneur en matière organique ;
- l'amélioration de la structure du sol à travers l'enfouissement de la biomasse végétale des plantes de couverture et la réduction de la prolifération des mauvaises herbes via le développement rapide des plantes de couverture éliminant la nécessité du second déchaumage chimique (herbicides).

Récolter « en vert »

Enfin, les directions agricoles tendent, lorsque les conditions le permettent, vers des récoltes dites « en vert » permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au brûlage des cannes à sucre, la réduction du recours aux herbicides via les pailles résiduelles restant sur les parcelles, l'érosion des sols et par extension, une meilleure protection des cours d'eau.

CASTEL Vins

Sur son activité viticole (Châteaux & Domaines CASTEL), avec le choix de la certification TERRA VITIS depuis plus de 10 ans mais aussi de la certification environnementale HVE (Haute Valeur Environnementale) en 2018, ces engagements ont permis à l'ensemble des 10 châteaux concernés de mener des actions concrètes telles que :

- l'arrêt des molécules CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction) classés en catégories 1 et agriculture raisonnée ;
- la rationalisation de l'utilisation des engrais et des produits de protection de la plante ;
- l'arrêt des herbicides (travail des sols, enherbement), ce travail permet de détruire sélectivement les mauvaises herbes sans endommager les vignes et le sol ;

Les autres Châteaux de CASTEL Vins s'engagent aussi pleinement dans l'agriculture raisonnée, le développement des modes de production durables ou la réduction des impacts de leurs activités sur l'environnement à travers :

- pour le Château BEYCHEVELLE et le Château BEAUMONT (BARRIÈRE FRÈRE) : la certification ISO 14 0001 à travers le Système de Management Environnemental (SME) des vins de Bordeaux, initiative du CIVB (Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux) en démarche collective ;
- pour le château MAGNOL (BARTON & GUESTIER) : la certification ISO 14 0001 à travers le Système de Management Environnemental (SME) des vins de Bordeaux mais aussi depuis 2016 la certification environnementale HVE (Haute Valeur Environnementale).

La certification en viticulture biologique est aussi une démarche plébiscitée au sein des Domaines et Châteaux avec :

- le Clos des Orfeuilles (Muscadet Sèvre et Maine) en agriculture Biologique depuis le millésime 2012 ;
- et d'autres Châteaux s'engagent vers une viticulture davantage durable en se lançant eux aussi vers la certification biologique avec le démarrage de leurs conversions dès 2021 comme les Châteaux L'Hyvernière et les Hautes Cottières en Loire, les Châteaux Montlabert et Magnan La Gaffelière à Saint Emilion.

Cet engagement des Châteaux consolidé par l'obtention des certifications environnementales a été adopté par les principales marques depuis plusieurs années. CASTEL Vins accompagne pour cela ses partenaires vigneron avec un appui dans l'obtention de la certification Terra Vitis.

C'est ainsi que les sociétés commerciales de CASTEL Vins et les maisons de vins portent ces démarches avec la commercialisation en 2022 de :

- 37,6 millions de cols (équivalent 75 cl) en TERRA VITIS ;
- 26,8 millions de cols (équivalent 75 cl) en HVE ;
- 8,1 millions de cols en biologique ;
- 0,27 million de cols en Vignerons Engagés.

Les établissements de CASTEL Vins, centres d'embouteillage et/ou logistique et les maisons de vins contribuent à cet engagement en étant eux aussi certifiés, en tant qu'embouteilleur et distributeur, de ces vins labellisés.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Pour CASTEL Vins, en 2022, 100 % des 701,5 hectares de vignobles français ont reçu la certification Terra Vitis. Débutée en 2009, la certification Terra Vitis est la signature des vignerons français qui respectent la nature, les hommes et les vins.

PART DES SUPERFICIES RÉCOLTÉES « EN VERT » (%)	2020	2021	2022	VARIATIONS 2021-2022
SOMDIAA				
<i>SUCAF Gabon</i>	36	43	40	- 7 %
<i>SUCAF CI</i>	45	41	45,7	+ 11 %
<i>SOSUCAM</i>			9,8	



BIODIVERSITÉ

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

La protection de la biodiversité est une thématique majeure pour le pôle agro-industriel de la Société DF HOLDING. Dans le cadre des activités de la filière sucre, le pôle d'activité SOMDIAA s'attache à réduire les impacts associés à la valorisation de ses baux emphytéotiques au travers de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental et social de son périmètre sucrier, intégrant systématiquement des actions de préservation de la biodiversité. Ces actions sont complétées par des initiatives de reboisement.

Les paysages viticoles constituent un important réservoir de biodiversité. Le pôle CASTEL Vins veille ainsi à contribuer à la biodiversité en limitant l'utilisation des produits phytosanitaires pour éviter une détérioration de l'écosystème. Une intégration paysagère est respectée au sein de ses établissements de production afin d'obtenir des bâtiments adaptés au paysage local.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture Société SOMDIAA

Dans le cadre de son projet d'extension de superficies de cannes à sucre et conformément à la législation ivoirienne, la SUCAF-CI a réalisé une Étude d'impact environnemental et social (EIES) en 2017. Cette étude a permis d'évaluer l'état initial de la flore et de la végétation. La préservation de la biodiversité sur le site et sa zone d'emprise est recommandée. Cette recommandation fait partie intégrante du Plan de gestion environnemental et social (PGES) résultant de l'étude.

La SUCAF-CI a ainsi décidé la création de deux zones de compensation écologique pour sauvegarder les espèces à statut particulier et à haute valeur de conservation ainsi que leurs habitats ou biotopes. Les deux zones sont localisées dans l'emprise de son bail emphytéotique concédé par l'État ivoirien. Elles couvrent une superficie totale de 120 hectares.

En 2019, deux études conduites avec l'appui technique de l'équipe du laboratoire de botanique de l'Université Félix Houphouët Boigny avaient été menées : une étude floristique et une étude de la richesse et de la diversité faunique. Elles avaient permis de recenser plus de 150 espèces végétales dont 10 espèces à statut particulier, rare ou menacé d'extinction, ainsi que 53 espèces d'oiseaux et une quarantaine d'espèces de mammifères. De manière à s'assurer de la protection de ces espèces vis-à-vis de l'influence anthropique et les efforts de sensibilisation des populations riveraines, une clôture entourant la zone de conservation avait été installée.

La SUCAF CI travaille désormais à la mise en place d'un parcours botanique permettant aux visiteurs de découvrir les espèces qui ont été sauvegardées. La gestion et la sécurisation de ces zones de préservation de la biodiversité sont assurées avec l'appui des communautés locales.

La SUCAF-CI entend poursuivre ses démarches de protection de la biodiversité en intégrant l'aspect culturel au travers de la protection de certains bois sacrés situés aux abords de ses sites sucriers. Pour l'année 2022, en collaboration avec l'ONG «Stop Désert» et sur ses deux sites (Ferké 1 & 2), la SUCAF-CI a planté 12 450 plants tels que (*Teck-gmelina delonix regia*, *Acacia mangium*, Neré, Baobab...) sur une superficie totale de 77,8 hectares.

Par ailleurs, plusieurs filiales poursuivent leurs efforts pour le reboisement, comme la société SARIS Congo qui contribue chaque année à la journée nationale de l'arbre, fixée le 6 novembre. En 2022, malgré le contexte sanitaire, 2775 plants d'eucalyptus et de teks ont été plantés sur une superficie de 2 hectares.

Bien-être animal

La SMAG, filiale gabonaise du pôle SOMDIAA, dispose d'un élevage de poules pondeuses en vue d'approvisionner le marché gabonais en œufs. La question du bien-être animal est un sujet d'attention pour la Direction Générale. De manière à s'améliorer sur cette thématique, la SMAG a souhaité travailler dans un premier temps sur deux des cinq libertés pour le bien-être animal telles que définies par l'Organisation mondiale de la santé animale à savoir l'absence de faim, de soif et de malnutrition et l'absence de douleur, de lésions et de maladie.

L'élevage de la SMAG est conçu de telle manière à ce que les poules soient élevées avec la lumière du jour, qu'elles disposent d'une inspection quotidienne et soient nourries avec des aliments de qualité, qui sont contrôlés en amont au travers d'un plan de contrôle dédié. Les fientes sont évacuées régulièrement des bâtiments, ce qui permet de réduire l'inconfort des pondeuses. Enfin, un programme de prophylaxie est établi, avec notamment la visite régulière de vétérinaires pour suivre l'état de santé de l'élevage.

CASTEL Vins

La politique de Conservation de l'Environnement de l'entreprise vise à favoriser la biodiversité et à ne pas perturber l'écosystème.

Au sein des Châteaux et Domaines, le développement de la biodiversité est favorisé par le maintien d'un écosystème viticole vivant avec :

- des zones préservées qualifiées Natura 2000 comme au Château BEYCHEVELLE ;
- l'installation de ruches sur certaines propriétés :
 - sur les Châteaux BEYCHEVELLE et BEAUMONT (BARRIÈRE FRÈRES) avec respectivement 3 et 3 ruches ;
 - sur le Château Montlabert, 4 ruches ;
 - et sur le Château Latour Camblanes 3 ruches.

En 2023, l'installation de ruches va se poursuivre sur d'autres Châteaux.

- l'étude de l'agropastoralisme avec une personne formée en 2022 ;
- la mise en place de haies protectrices comme au Château Tour Prignac (proche du cours d'eau) ;
- des zones végétalisées et boisées entretenues ou des jachères fleuries ;
- des pratiques viticoles de préservation des sols en place ou en étude sur de nombreux Châteaux : enherbement naturel en interrang sur Château MAGNOL, des engrais verts ou céréales sont semés en interrangs (Château MAGNOL, Château LA TOUR CAMBLANES, Châteaux MAGNAN LA GAFFÉLIÈRE et MONTLABERT).

Cette approche de préservation de la biodiversité commence elle aussi à être appréhendée sur les établissements et les maisons de vins :

- les bâtiments sont conçus et aménagés, autant que faire se peut, pour accompagner la préservation de la biodiversité et les espaces verts aux abords des usines sont entretenus :
 - sur CASTEL Nouvelle Aquitaine (Blanquefort), le bâtiment du chai à barriques est construit avec une toiture végétalisée et les abords du nouveau site de stockage sont arborés et végétalisés ;
- des initiatives sont déployées localement au profit de la biodiversité telles que :

- l'installation de ruches sur quelques structures :
 - 2 ruches sur le site de BARRIÈRE FRÈRES, 4 ruches à Thiais pour CASTEL & NICOLAS ou 3 ruches installées à CASTEL Loire (La Chapelle Heulin) ;
- sur CASTEL Nouvelle Aquitaine (Blanquefort), une zone verte a été aménagée avec de la jachère fleurie, un nichoir à oiseaux, un hôtel à insectes et une dizaine d'arbres fruitiers ont été plantés ;
- à Beaune, CASTEL BOURGOGNE entretient des vignes sur le parc ;
- NICOLAS, en tant que caviste, organise la récupération des bouchons au profit de la plantation de chênes-lièges dans les Pyrénées Orientales (7000 chênes plantés en 2022) ;
- NICOLAS soutient par ailleurs, par le versement d'une partie des fonds collectés par la vente des sacs en magasins, l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) et la SICAREX (Beaujolais), contribuant à la mise en place d'un conservatoire régional de variétés de vigne et la promotion d'une innovation variétale.

En 2022, il a été acté de suivre un nouvel indicateur « Surface végétalisée / entité (en %) » en vue de comptabiliser et répertorier les surfaces végétalisées disponibles au sein des entités d'embouteillage et ainsi mieux appréhender ce que les différents sites mettent en place pour la préservation de la biodiversité.

ENTITÉ	SURFACE VÉGÉTALISÉE / ENTITÉ (EN %)
CASTEL JURANCON (CAVE DE MONEIN)	60,3 %
CASTEL LOIRE (LA CHAPELLE HEULIN)	47,3 %
CASTEL PROVENCE (PIERREFEU)	40,9 %
CASTEL BOURGOGNE - KRITER (BEAUNE)	23,3 %
CASTEL NOUVELLE AQUITAINE (BLANQUEFORT)	22,9 %
COVINO	21,6 %
CASTEL OCCITANIE (BÉZIERS)	15 %
LISTEL (SETE)	10 %
CASTEL RHÔNE (SAINT PRIEST)	10 %
CASTEL HAUT DE FRANCE (SAINT OMER)	0,3 %
CASTEL ÎLE DE FRANCE (THIAIS)	0,2 %



ÉNERGIES ET EMPREINTE CARBONE

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

Au sein de la Société DF HOLDING, les sites de production agricole et industrielle ont des besoins en énergie afin d'alimenter les installations et d'assurer leurs missions. Ces consommations énergétiques (électricité, gasoil, gaz naturel, GPL, fioul) sont des variables suivies de près d'autant plus qu'elles déterminent le bilan carbone (scopes 1 & 2), c'est-à-dire les gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère dans le cadre des process de production. Les enjeux de gestion de l'énergie associent donc à la fois un risque de pénurie de ressources énergétiques finies et épuisables, et un risque d'aggravement des changements climatiques compte tenu du potentiel de réchauffement global des gaz à effet de serre.

Les pratiques d'efficacité énergétique et l'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergies propres et renouvelables sont ainsi encouragées. Une grande partie de l'énergie consommée par la filière sucrière est d'ailleurs produite par biomasse, c'est-à-dire par la valorisation de résidus du procédé de traitement de la canne à sucre (bagasse).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux

CASTEL Afrique

Au cœur de sa politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, la gestion de l'énergie est un axe majeur de l'engagement de CASTEL Afrique et de ses Filiales pour la préservation de l'environnement. Afin de faciliter cette démarche, 20 sites **disposent d'un système de management environnemental** répondant à la norme ISO 14001. Les autres sites ont prévu ces audits de certification en 2022 et en 2023, 13 sites sont en cours de certifications.

Soucieuses de l'impact environnemental des activités, et au-delà des certifications, l'ensemble des équipes de CASTEL Afrique (management, production, exploitation, techniques, maintenance, etc.) sont mobilisées au quotidien afin d'assurer une consommation des équipements juste et la plus sobre possible. En appliquant le principe de réduire les consommations à la source, les risques et les opportunités en matière d'énergies sont examinées et intégrées dans les décisions relatives à la planification de la production.

L'évolution des ratios des principaux postes consommateurs d'énergie (froid, air comprimé et lignes de conditionnement) est suivie de manière hebdomadaire depuis le déploiement de **l'outil informatique « My Energy »**. Ce pilotage en temps réel permet de faciliter les animations hebdomadaires pour assurer l'efficacité énergétique en identifiant les potentiels d'amélioration les plus prometteurs et en y répondant dans les meilleurs délais. Des **autoévaluations TOP 10 Énergie** sous forme de check-list sont également réalisées sur une base volontaire.

De nombreuses initiatives ont été mises en place, tel que l'installation de panneaux photovoltaïques afin d'approvisionner les usines en énergie renouvelable. C'est le cas de la filiale SBM (Maroc), de la SOBEBRA (Bénin) ou encore de Boissons du Cameroun (Cameroun).

L'ensemble des réductions des consommations énergétiques permettent de réduire l'empreinte carbone des activités sur les scopes d'émissions directs (scope 1 et 2). Concernant les émissions de gaz à effet de serre issues du scope indirect, CASTEL Afrique s'engage également à les réduire, en privilégiant notamment les approvisionnements en local, lorsque cela est possible, et ce afin de réduire l'impact carbone issu des transports liés aux importations. En complément, de nombreuses actions sont menées, tel que la rationalisation des flux logistiques ou encore la maintenance des flottes automobiles.



CASTEL Afrique s'engage au développement de filières locales d'approvisionnement « Local Content »

En tant qu'acteur majeur du secteur brassicole en Afrique, CASTEL Afrique est engagé dans la valorisation des matières premières locales

En réduisant ses importations de matières premières, CASTEL Afrique réduit sa dépendance vis-à-vis des marchés étrangers et des fluctuations des prix internationaux. Le groupe renforce ainsi sa résilience économique et la stabilité de son approvisionnement. De plus, CASTEL Afrique participe à la dynamisation de l'économie locale en favorisant les échanges commerciaux à l'échelle régionale et nationale. CASTEL Afrique, résolument engagés dans ses territoires, participe à la création de nouveaux emplois au sein de la filière pour répondre aux besoins de production et contribue donc à la création d'une dynamique économique régionale.

Implanté dans des territoires avec un potentiel de développement sur les volets sociaux, économiques et territoriaux, CASTEL Afrique construit des relations de confiance avec les agriculteurs locaux pour étudier l'accompagnement dans leurs pratiques agricoles au travers du pilotage de SOMDIAA. CASTEL Afrique promeut l'investissement dans des associations locales qui proposent des formations et du matériel adaptés aux agriculteurs. Les pratiques agricoles durables peuvent ainsi être transmises et privilégiées; et la qualité et la traçabilité des matières premières utilisées pour la fabrication des produits Castel garanties. En participant à la stimulation de la demande locale de matières premières, CASTEL Afrique contribue à encourager les agriculteurs à développer et diversifier leurs cultures pour répondre aux besoins de l'industrie brassicole et plus globalement des besoins territoriaux. Enfin, cet approvisionnement local permet de réduire les distances de transport et permet donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre du groupe.

L'approvisionnement local favorise ainsi une production de bière plus durable, ancrée dans son territoire.



Pôle agro-alimentaire: Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture Société SOMDIAA

Au sein du pôle d'activité sucrière SOMDIAA, les filiales sont mobilisées afin de réduire leur recours aux énergies fossiles, que ce soit par groupe électrogène ou par des achats aux réseaux publics nationaux. L'industrie sucrière de la canne à sucre est basée sur un procédé performant générant une énergie renouvelable à partir des coproduits de la canne. La bagasse, résidu fibreux issu du broyage de la canne à sucre, est revalorisée et permet d'assurer la fourniture en énergie thermique et électrique des usines, des bureaux, des cités d'habitation et d'un certain nombre de villages et d'installations d'irrigation pendant les campagnes sucrières. Sur certains sites, un solde positif en fin de période de production permet de poursuivre la génération d'énergie électrique à partir de bagasse en intercampagne. Les filiales réalisent régulièrement des investissements pour mettre en œuvre des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique de leurs sites industriels. Au cours des campagnes 2021-2022, les usines sucrières du pôle ont fonctionné en autonomie énergétique à 83,7 % à partir de leur propre production énergétique, irrigation incluse. Plus de 4,46 millions de GJ ont été générés par les sucreries à partir de la biomasse, soit une baisse de 27 % vis-à-vis des campagnes précédentes. Pendant ces périodes, le recours aux énergies fossiles est donc extrêmement réduit. Enfin, les entités du pôle SOMDIAA ont consommé 17900 m3 de carburants sur la période, soit un différentiel de 5 % vis-à-vis de 2021.

CASTEL Vins

La partie viti-vinicole des activités de la Société s'emploie également à réduire ses consommations d'énergie où les principales ressources utiles sont l'électricité et le gaz naturel. Une commission d'achat des énergies récemment créée permet de centraliser l'achat d'énergie, d'avoir un suivi régulier du marché avec le passage en contrat énergie verte dès le 1^{er} janvier 2023.

Sur les établissements (sites de production et/ou de stockage) et les maisons de vins :

- les audits énergétiques obligatoires ont été réalisés sur 4 entités soumises ;
- de même, l'ensemble des structures soumises au décret tertiaire ont réalisé leurs déclarations. L'objectif de ce décret étant de diminuer la consommation énergétique des parcs tertiaires français d'au moins 40 % dès 2030 par rapport à une année de référence choisie (entre 2010 et 2019) ;
- la certification ISO 50001 a par ailleurs été actée sur deux établissements de production en lieu et place des audits énergétiques obligatoires (Blanquefort et La Chapelle Heulin). Cette approche acte un tournant dans la prise en compte des équipements énergivores et les moyens d'y remédier et doit être déployée au fil des années sur l'ensemble des entités soumises. Le site de Blanquefort a par ailleurs certifié son système de management environnemental répondant à la norme ISO 14001 à travers son adhésion depuis de nombreuses années au Système de Management Environnemental (SME) des vins de Bordeaux.

L'intégration de l'évaluation des impacts énergétiques est aussi étudiée lors du plan d'investissement annuel des équipements (modernisation ou remplacements d'équipements obsolètes), avec la mise en place d'actions comme :

- continuité du remplacement de l'éclairage par des LED (Sites de BEAUNE et SAINT OMER) ;
- modernisation de certaines chaudières (Sites de LA CHAPELLE et SAINT OMER) ou remplacement (CAVES DE BEAUNE) ;
- mise en place d'un nettoyage automatique « NEP » (Site de PIERREFEU) ;
- remplacement d'un tunnel de pasteurisation obsolète (Site de SETE) moins énergivore ;

- remplacement d'un compresseur à air comprimé par technologie plus récente (avec vitesse variable) et récupération de la chaleur émise pour chauffer les locaux attenants (Site de BEAUNE).

Par ailleurs, certaines des maisons de vins (LFE Nederland, HERZBERGER et NICOLAS Suisse) ont d'ores et déjà des systèmes de production d'électricité in situ en énergie renouvelable (solaire/éolien) représentant en 2022 0,90 % de la consommation totale de CASTEL Vins. D'autres programmes sont par ailleurs envisagés comme :

- l'installation de panneaux solaires sur le Site de BARRIÈRE FRÈRES ;
- ou l'étude d'installation d'autres panneaux solaires sur les Sites de Pierrefeu et Blanquefort.

Au sein des Châteaux et Domaines, il a été acté en 2022 la mise en place d'un suivi des consommations énergétiques avec l'installation le cas échéant de sous-compteurs pour mesurer plus précisément les postes de consommation.



INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE RÉSULTAT

La production totale, a nécessité une consommation énergétique de 3 408 457 MWh en 2022.

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES (MWH)	2020	2021	2022	VARIATION 2021-2022
CASTEL Afrique	-	-	2 132 024	-
<i>BGI Périmètre total</i>	1 198 597	1 291 966	-	-
<i>BGI Périmètre réduit</i>	1 058 660	-	-	-
SOMDIAA	1 828 537	1 941 465	1 224 120	- 37 %
CASTEL Vins	37 575	49 881	52 313	+ 4,8 %
TOTAL <i>(BGI Périmètre total)</i>	3 064 709	-	-	-
TOTAL <i>(BGI Périmètre réduit)</i>	2 924 772	3 283 312	-	-
TOTAL DF Holding			3 408 457	-

Le périmètre de CASTEL Afrique est élargi par rapport à l'exercice 2021.

Le périmètre de CASTEL Vins a été de nouveau élargi en 2022 (100 % sites de production, des maisons de vins, des Châteaux & Domaines sont désormais inclus) ce qui explique les variations observées.

Le ratio énergétique par hectolitre produit équivaut à 30 kWh en 2022 pour CASTEL Afrique et équivaut à 16,2 kWh par hectolitre produit pour CASTEL Vins.

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES (MWH)	2020	2021	2022	VARIATION 2021-2022
CASTEL Afrique	-	-	30	-
<i>BGI Périmètre total</i>	30	30	-	-
<i>BGI Périmètre réduit</i>	37	-	-	-
CASTEL Vins	12,5	15	16,2	+ 8 %

Les émissions de gaz à effet de serre produites par les trois pôles d'activité de la Société DF HOLDING sont estimées à l'aide d'une **empreinte carbone exprimé en tonnes équivalent CO₂e**. Il s'agit des niveaux de **scopes 1 et 2**, c'est-à-dire les émissions directement liées à la fabrication des produits et une partie des émissions indirectes, celles liées à la consommation d'énergies nécessaire à la fabrication du produit. Le **scope 3**, comprenant les autres émissions indirectes en amont et en aval de l'activité même (acheminement des matières premières, distribution des produits, destruction des déchets etc.), est hors scope.

Pour le calcul de l'empreinte carbone sur l'exercice 2022, le périmètre a été étendu à la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations de charbon. Au total, **770 789 tonnes équivalentes CO₂e** ont été émises.

CONSUMMATIONS ÉNERGÉTIQUES (MWH)	2020	2021	2022	VARIATION 2021-2022
CASTEL Afrique	-	-	695 882	NA
<i>BGI Périmètre total</i>	332 088	-	-	-
<i>BGI Périmètre réduit</i>	378 908	399 714	-	-
SOMDIAA	90 183	86 702	68 715	- 21 %
CASTEL Vins	5 618	7 236	6 192	- 14,4 %
TOTAL <i>(BGI Périmètre total)</i>	427 889	-	-	-
TOTAL <i>(BGI Périmètre réduit)</i>	470 712	493 652	-	-
TOTAL DF Holding			770 789	-

ÉMISSIONS DE GES PAR UNITÉ DE PRODUCTION (KG ÉQUIVALENT CO ₂ /HL)	2020	2021	2022	VARIATION 2021-2022
CASTEL Afrique	-	-	9,8	-
<i>BGI</i>	9,7	9,2	-	-
CASTEL Vins	0,5	2,4	0,2	- 91 %

Le périmètre de CASTEL Vins a été de nouveau élargi en 2022 (100 % sites de production + maisons de vins + châteaux & Domaines) et les facteurs d'émissions actualisés (Source ADEME 2022) ce qui explique les écarts observés.

MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS EN EAU ET TRAITER LES EFFLUENTS

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

Les activités de production agricole et industrielle sont consommatrices en eau, et l’approvisionnement en eau salubre peut être rare et fragile, notamment dans les régions soumises à un stress hydrique. Elle est donc à préserver et à protéger en bonne intelligence avec l’environnement humain et naturel.

La filière sucrière, dans sa partie agricole, dépend entièrement de la ressource en eau, qui est donc un sujet d’importance majeure pour le pôle SOMDIAA. La culture de la canne à sucre se fait soit en pluvial soit avec l’appui de matériel d’irrigation. Dans les deux cas, les Filiales agricoles sont particulièrement attentives à la maîtrise des consommations d’eau.

Par ailleurs, des défaillances dans les systèmes de traitement des eaux résiduaires issues des process industriels ou une absence de traitement entraînent un risque de pollution du milieu récepteur (eau, sol, sous-sol, villes). Outre les problèmes de pollution, cette situation peut induire des situations de non-conformités réglementaires par le non-respect d’exigences environnementales locales ou internationales.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux CASTEL Afrique

Au sein du pôle d'activités CASTEL Afrique, la réduction de la consommation en eau et le traitement des effluents figurent parmi les engagements de la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Afin de faciliter cette démarche, 20 sites de productions ont mis en place **un système de management environnemental** répondant à la norme ISO 14001. Les autres sites ont prévu ces audits de certification en 2023 et en 2024. 13 sites sont en cours de certification.

Progressivement, chaque site de production a développé des **animations hebdomadaires** sur la thématique de la gestion de l'eau afin de déceler rapidement les consommations excessives en eau et de réaliser les mesures adaptées aussitôt. Le suivi de l'évolution des ratios des principales machines consommatrices d'eau, comme les laveuses bouteilles et les pasteurisateurs, est mis en œuvre par le biais de **l'outil informatique « My Energy »** développé pour répondre aux besoins spécifiques des sites de

production et ainsi faciliter l'analyse et la résolution des écarts identifiés. L'outil est installé sur tous les sites, à l'exception des sites de production en Tunisie, et des objectifs de réduction des consommations sont définis par site.

Des **stations de traitement des eaux usées** sont actuellement installées sur une majeure partie des sites de production de CASTEL Afrique et des investissements ont été effectués pour **équiper davantage de sites** : en complément des stations d'épuration des eaux usées déjà en place, une dizaine de sites ont entrepris des démarches en la matière : étude préalable, commande, génie civil en cours, construction en cours ou encore mise en service prochaine ou engagée, de nombreuses actions sont entreprises. En parallèle, là où l'installation de stations d'épuration est à l'étude, la Société et ses filiales se sont engagées à mettre en œuvre des **traitements a minima**, à savoir la séparation des eaux usées et des eaux pluviales, le dégrillage, le dégraissage, l'égalisation et les mesures réglementaires (débit, pH, température, DCO et DBO).





Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture

Société SOMDIAA

Chaque filiale détermine sa propre politique de gestion de l'eau, en fonction de sa situation géographique, des contraintes locales en termes d'approvisionnement, de stress hydrique et, pour les périmètres irrigués, en fonction des matériels installés. L'objectif reste avant tout la maîtrise des consommations d'eau et l'apport de la quantité strictement nécessaire à la bonne croissance des cannes. Pour la filière sucre, on distingue les utilisations d'eau pour la partie alimentation des usines et pour la partie irrigation des plantations. La canne contenant environ 70 % d'eau apporte de l'eau à l'usine. Excepté la partie qui repart avec la bagasse humide, le solde évaporé lors du procédé est récupéré dans les eaux de condenseurs. En complément du procédé sucrier d'extraction du sucre, un lavage des cannes peut être opéré selon les périodes. En période sèche, les cannes sont normalement peu chargées de sable ou terre et ne sont donc pas lavées. En revanche, dès que les pluies arrivent, il faut laver ces cannes du sable emmené avec les chargements. Ce volume dépend des sites, des moyens mis en œuvre pour la récolte et bien entendu de la durée de la campagne. Des études sur la gestion de l'eau des usines visent à réduire autant que possible ces intrants, par exemple en recyclant des eaux de process peu chargées.

Sur tous les périmètres irrigués, l'aspersion se fait majoritairement au moyen de pivots sur des parcelles circulaires permettant une application raisonnée de l'eau sur les champs en tenant compte du stade de développement et des conditions climatiques (mesures décennales de l'évapotranspiration). Afin de limiter les consommations d'eau et d'énergie, les périmètres sont pilotés par bilan hydrique. C'est-à-dire une balance en eau qui permet pour une parcelle donnée, de faire la part entre l'eau disponible dans le sol, les apports en eau par la pluie, l'irrigation (les entrées) et la consommation faite par la plante par évapotranspiration (les sorties). Pour augmenter l'efficacité de l'irrigation et limiter les pertes, des actions sont engagées afin de convertir les réseaux de surface en réseau enterré, et équiper les pivots et rampes de régulateurs de pression. De même, les anciens systèmes d'irrigation, souvent peu efficaces en termes d'énergie et de consommation d'eau, sont progressivement remplacés par des systèmes pivots ou goutte à goutte. Un programme de surveillance par satellite de l'efficacité de l'irrigation « E-Leaf » est en cours de validation à SUCAF-CI et devrait être opérationnel d'ici fin 2023.

Depuis fin 2019, l'ensemble des filiales de la filière sucre ont été invitées à réduire leurs débits actuels au travers de diverses études lancées en 2020 portant notamment sur les possibilités de recyclage, l'optimisation des pompages et l'amélioration des étapes du process les plus consommatrices en eau. Une fois cette phase d'étude achevée, des solutions de traitements adaptés à la réutilisation des eaux en épandage seront testées.



Pour la filière farine, le procédé est dit « sec ». Il est très peu consommateur d'eau. Après l'étape du nettoyage du blé, vient l'étape du conditionnement pendant lequel un mouillage des blés est réalisé de manière à ramollir son enveloppe afin de faciliter la séparation des enveloppes et de l'amande. Il est ensuite convoyé dans un silo de repos avant d'être transféré au moulin pour le broyage et le tamisage. Pour la filière élevage, les consommations sont minimales. Elles sont liées à l'abreuvement des poules et aux activités de nettoyage des différents espaces.

Certaines usines du pôle SOMDIAA (SARIS, SUCAF CI et SOSUCAM) ont lancé des projets d'épuration des eaux rejetées en vue de les récupérer pour usage en irrigation.

CASTEL Vins

Sur les sites de production (embouteillage et/ou stockage) et les maisons de vins

Les établissements de CASTEL Vins limitent leurs consommations d'eau au quotidien et la réutilisent, autant que faire se peut, dans toutes les étapes de production, tout en préservant la qualité du produit final.

En 2022, le ratio d'eau de 9 principaux centres d'embouteillage est à 1,31 (HL d'eau par HL de vin).

Ce ratio est à 1,45 en considérant toutes les entités de CASTEL Vins (incluant les Sites de production, les Châteaux & Domaines).

Les eaux résiduaires au sein des centres d'embouteillage sont gérées principalement via les stations de traitements communales conformément à des conventions de rejets et spécifiquement par des stations d'épuration en propre. L'établissement CASTEL LOIRE à LA CHAPELLE HEULIN est ainsi équipé d'une station de traitement des effluents par méthanisation depuis 2009.

Au sein des Châteaux et Domaines :

En 2022, il a été acté la mise en place d'un suivi des consommations en eau avec l'installation de compteurs pour mesurer plus précisément les volumes prélevés et consommés.

Les effluents vinicoles, viticoles et phytosanitaires sont gérés selon les règles en vigueur par des dispositifs in situ :

- PHYTOBAC : système de traitements des effluents phytosanitaires grâce à une dégradation naturelle sur la majorité des Châteaux ;
- effluents vinicoles : stockage dans des cuves de collecte pour un traitement déporté par des prestataires agréés, bassin de traitements au Château du TOUR PRIGNAC ou via une station de traitements des effluents vinicoles (basé au Château du LORT) pour les effluents vinicoles des Châteaux Lort, Malbec, Haut Coulon, Camblanes, Goëlane et Ferrande.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE RÉSULTAT

En 2022, les sites de production de DF HOLDING ont consommé 222,46 millions de m³ d'eau pour assurer leurs activités, soit une baisse de 12 % par rapport à l'année précédente.

Les sites de CASTEL Afrique ont consommé 4,9 litres d'eau par litre produit en 2022, toutes boissons confondues (bières, boissons gazeuses et eaux).

Le ratio d'eau de CASTEL Vins a quant à lui augmenté de + 27,2 % soit 1,4 litre d'eau consommé par litre de vin produit avec un périmètre de comptabilisation de nouveau élargi : après les sites de production de Castel St Omer et Castel Pierre Feu intégrés en 2021, c'est désormais l'ensemble des sites de production, des maisons de vins et des Châteaux et Domaines qui sont désormais comptabilisés.

CONSOMMATION EN EAU (MILLIONS DE M ³)	2020	2021	2022	VARIATION 2021-2022
CASTEL Afrique			35	-
<i>BGI Périmètre réduit</i>	14,2	-		
<i>BGI Périmètre total</i>	16,1	17,1		-
SOMDIAA	187,5	184	187	+ 1 %
CASTEL Vins	0,32	0,37	0,46	+ 24,3 %
TOTAL <i>(BGI Périmètre réduit)</i>	202	-	-	-
TOTAL <i>(BGI Périmètre total)</i>	203,9	201,6	-	-
TOTAL DF Holding			222,46	-

Le périmètre de CASTEL Vins a été de nouveau élargi en 2022 (100 % sites de production, des maisons de vins, des Châteaux & Domaines sont désormais inclus) ce qui explique les variations significatives observées

BIH et BIH Angola ont été incluses dans le périmètre de Castel Afrique dans les consommations d'eau, ce qui explique l'augmentation observée.

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES (MWH)	2020	2021	2022	VARIATION 2021-2022
CASTEL Afrique			4,9	-
<i>BGI Périmètre réduit</i>	4,1			
<i>BGI Périmètre total</i>	4,9	4		
CASTEL Vins	1	1,1	1,4	+ 27,2 %

Le périmètre de CASTEL Vins a été de nouveau élargi en 2022 (100 % sites de production, des maisons de vins, des Châteaux & Domaines sont désormais inclus) ce qui explique les variations significatives observées.



RÉDUIRE LES DÉCHETS ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

En tant qu'acteur économique majeur dans l'industrie des boissons et de l'agro-alimentaire, les activités de la Société DF HOLDING sont génératrices de différents types de déchets causant un risque de pollution pour l'environnement et constituant un facteur de nuisances pour la biodiversité si la fin de vie de ces déchets n'est pas maîtrisée.

Les déchets générés par les activités des Filiales sont nombreux et divers, et la plupart d'entre eux constituent des matières premières « secondaires » valorisables en agriculture ou dans l'industrie (bagasse, mélasse, écumes, drêche, palettes, huiles, etc.). Les entités locales implantées en Afrique ont impulsé différentes expérimentations de valorisation de ces matières solides, boueuses ou liquides. Toutefois, faute principalement à l'absence de filières et de professionnels de la récupération, du recyclage et du traitement des déchets, ceux-ci ne sont pas tous entièrement ni correctement évacués.

De plus, afin de garantir la qualité et la protection des produits pendant le transport, et d'assurer leur bonne présentation, les produits commercialisés nécessitent un conditionnement adapté. L'emballage est ainsi un support d'information répondant à des normes de sécurité des denrées alimentaires. Ces fonctions essentielles sont donc à préserver tout en intégrant les enjeux de réduction des impacts sur l'environnement dès la conception de l'emballage.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux CASTEL Afrique

Inscrite dans la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise de CASTEL Afrique, la gestion des déchets de production et d'emballages a pour objectif de réduire leur impact environnemental et de soutenir le développement d'une économie circulaire au travers d'une revalorisation ou d'un réemploi des matières.

Agir contre la pollution résultant des matières plastiques est une priorité pour CASTEL Afrique.

Bien qu'ayant démontré sa praticité quant à son transport allégé, l'emballage plastique à usage unique s'avère nuisible et polluant pour les écosystèmes et la biodiversité équilibrant le vivant sur la planète.

La durée de la dégradation d'une bouteille plastique varie de 100 à 1000 ans, et en se décomposant, les microplastiques peuvent s'infiltrer dans les organismes vivants.

Face à ce fléau grandissant, et conscient de sa responsabilité d'y répondre, **CASTEL Afrique privilégie le verre consigné pour les emballages de ses boissons.** Ainsi, **plus de 75 % des boissons produites** au sein du groupe sont embouteillées dans du verre consigné en moyenne 30 fois.

Plus de la moitié des pays – 11 pays sur 21 – sont sortis du PET, pour privilégier uniquement la production à partir d'emballages en verre. Fort de son engagement, il est prévu que d'autres pays poursuivent cette initiative concrète et impactante pour la réduction de leur empreinte environnementale.

En 2022, les fermetures des lignes d'embouteillage en plastique PET à la BRACONGO (République Démocratique du Congo) et à la BB Lomé (Togo) constituent des actions emblématiques de la poursuite de cet engagement pour la réduction du plastique.

Une grande partie des déchets produits sur les sites sont **valorisés sur le site même** ou par une autre entité du pôle d'activité (le grozil est envoyé aux verreries, les casiers usés sont broyés et réutilisés pour fabriquer de nouveaux casiers, le réemploi de palettes, de sacs, de bidons etc.), ou par le biais de partenaires extérieurs (la

drèche issue des céréales pour l'alimentation du bétail, la ferraille, l'huile de vidange, le carton, le papier etc.).

Concernant les déchets d'emballages des boissons, le **verre consigné** permet de réduire considérablement les déchets produits pour cette filière. La consigne débute avec la récupération des bouteilles en verre chez les clients. Elles sont ensuite lavées, puis inspectées par des caméras permettant de détecter les défauts (bouteille ébréchée, fêlée, etc.), pour enfin être réutilisées comme contenant. Près de $\frac{3}{4}$ des bouteilles commercialisées par les sites de CASTEL Afrique sont en verre, un matériau réutilisable en moyenne 30 fois. Afin de promouvoir le choix du verre consigné, des supports de communication ont été diffusés aux Filiales souhaitant mettre en place une **campagne de sensibilisation**.

Les déchets non valorisés pour la filière des bières, des boissons gazeuses et des eaux, comprennent tous types de déchets produits sur site et envoyés en décharge. Quant aux **déchets plastiques** provenant des emballages, ils sont estimés à partir du nombre de bouteilles plastiques embouteillées (environ $\frac{1}{4}$ des bouteilles vendues) et de la conception de leurs emballages (préforme, bouchon, film plastique).

Les actions **d'écoconception des emballages** se poursuivent: réduction du poids des bouteilles plastiques (préformes) et de la taille des bouchons; diminution de l'épaisseur et de la largeur du film plastique; consigne et transformation des casiers en plastique transportant les bouteilles en verre. Lorsqu'ils sont usés, ces casiers sont broyés dans le but de fabriquer de nouveaux casiers.

Par ailleurs, le développement du **secteur du recyclage des matières plastiques** est suivi de près localement. Alors que de nouveaux acteurs entrent sur ce marché, la transformation en matière recyclée respectant les normes de sécurité des denrées alimentaires s'avère complexe et incite donc à identifier d'autres débouchés pour la valorisation du plastique.

Verreries

Grâce à l'acquisition de trois sociétés de verreries africaines, CASTEL Afrique renforce son engagement en faveur de la protection de l'environnement, de l'humain et du développement durable. Cette initiative représente un investissement majeur dans l'amont de la filière brassicole, offrant à CASTEL Afrique une plus grande maîtrise de sa chaîne d'approvisionnement notamment sur les coûts, la qualité et les délais de livraison des bouteilles en verre.

Cette acquisition rejoint la volonté de CASTEL Afrique de sortir progressivement du PET (polyéthylène téréphtalate), conscient de son rôle à jouer pour œuvrer en faveur de l'environnement. CASTEL Afrique opte ainsi pour une approche durable et responsable en favorisant l'utilisation de bouteilles en verre réutilisables qui constituent une alternative durable aux emballages en plastique. En promouvant l'utilisation du verre et en encourageant la mise en place de la consigne, le groupe contribue à réduire les déchets plastiques et favoriser une économie circulaire. De plus, CASTEL Afrique réduit ainsi l'empreinte environnementale de ses activités.

Outre les avantages environnementaux, l'investissement dans ces sociétés de verreries africaines renforce également l'engagement de CASTEL Afrique envers l'humain et le développement socio-économique local. Via l'acquisition de ces trois usines de production, CASTEL Afrique contribue en effet activement au développement de l'industrie verrière locale, favorisant ainsi la croissance économique et la création d'emplois au sein de la région.



Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture Société SOMDIAA

La majorité des filiales de la filière de sucre et de farine ont intégré la thématique de la gestion des déchets dans leur stratégie de responsabilité sociétale et pour certaines, au sein même de leur politique de développement durable. En 2022, les filiales de SOMDIAA ont poursuivi la sensibilisation des travailleurs au tri adéquat des déchets. La plupart des sites se trouvant en milieux isolés, les filiales ont développé de nombreux contrats avec des sociétés prestataires agréées à l'enlèvement et au traitement des déchets dangereux.

Pour la filière sucre, les coproduits de la canne à sucre sont systématiquement revalorisés pour des applications annexes économes et profitables pour l'environnement. La valorisation des coproduits organiques :

La bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre, est stockée et permet la production d'une énergie renouvelable servant l'alimentation des usines. Plus de 92 % des 1,02 million de tonnes de bagasse produites en 2022 ont été réutilisées pour la production d'énergie, réduisant ainsi le recours aux énergies fossiles.

La mélasse, sirop épais issu du processus de fabrication, est utilisée pour l'amendement des sols, mais également pour réduire les émissions de poussière sur les pistes. En 2022, 90 % des 139 545 tonnes de mélasse produites ont été réemployées pour ces applications.

Les écumes, résidus organiques issus du processus de fabrication, sont utilisées en qualité d'amendements des sols pour réduire l'utilisation des engrais chimiques. En 2022, 90 % des 104 336 tonnes d'écumes produites ont été revalorisées dans les plantations.



CASTEL Vins

CASTEL Vins s'efforce chaque jour d'améliorer la gestion des déchets de production et d'emballages, tant en amont (écoconception, achats et utilisation sur les lignes) qu'en aval (réduction et valorisation), afin de réduire l'impact environnemental des activités de CASTEL Vins.

L'écoconception et la prévention des déchets d'emballages

Depuis plusieurs années, un groupe de travail « RSE Emballages » constitué de la cellule d'achats des matières sèches (CAGC), de la direction marketing, de la direction industrielle et du service RSE a pour mission d'élaborer, animer et coordonner les actions sur les emballages et récemment le plan de prévention et d'écoconception des emballages des produits.

Ainsi, pour chaque catégorie d'emballage, le principe des « 3R » (Réduction, Recyclage et réemploi) est suivi.

Ce plan couplé, aux initiatives locales en région a permis d'initier les améliorations suivantes :

- bouteille verre :
 - depuis plus de 10 ans, l'utilisation de bouteilles allégées 410 g/470 g sur la majeure partie des marques (ROCHE MAZET ou BARON DE LESTAC) a contribué à réduire le tonnage de verre plus de 900 tonnes par an ;
 - sur le réemploi, des expérimentations ont d'ores et déjà eu lieu. Et le sujet reste plus que jamais

à l'étude: Le site COVINO (LA RÉUNION) s'est engagé pour le réemploi des bouteilles en verre grâce à un nouveau partenariat avec l'association REUTILIZ. L'objectif étant de collecter, nettoyer et réutiliser les bouteilles de vin type Bordelaise d'une contenance de 75 cl à horizon 2024 ;

- bag In Box :
 - remplacement des robinets longs en courts (gain de plastique à hauteur de 1,5 g/ robinet) ;
 - remplacement des robinets noirs en version translucides (retrait du noir de carbone perturbateur de tri) à hauteur de plus de 65 % du volume (2022) ;
 - retrait des poignées plastiques sur plus d'un tiers des volumes soit plus de 39 tonnes de plastique en moins. Sur le reste des volumes, une recherche de poignée alternative écoconçue (en carton) est en cours de développement ;
- contenants PET :
 - 100 % des bouteilles PET 25 cl contient au moins 25 % de rPET ;
 - la campagne de Beaujolais Japon a été aussi livrée en bouteilles PET 75 cl avec 50 % rPET ;
 - l'augmentation de la part de rPET va se poursuivre en 2023 avec aussi l'allègement des contenants et la mise en place du bouchon solidaire (bouchon attaché au contenant) ;
- cartons :
 - au moins 50 % de carton recyclé dans 100 % des caisses américaines (cartons de bouteilles).



La gestion des déchets

Dans les établissements de production (centres d'embouteillage), CASTEL Vins valorise plus de 90 % de ses déchets en moyenne.

Chaque établissement, de façon indépendante et autonome, utilise les compétences de prestataires régionaux pour réaliser un tri sélectif et garantir une gestion optimale de ses déchets au quotidien.

Des initiatives de collecte ou valorisation spécifiques peuvent aussi être menées telles que :

- la valorisation des bouchons au profit d'associations (AGIR CONTRE LE CANCER/FRANCE CANCER / COPAINS DE TIMEO...);
- sur le site de BLANQUEFORT, la mise en place de la valorisation des glassines (support des étiquettes adhésives) transformé en ouate pour réaliser des matériaux isolants.

Tous les cavistes de l'enseigne NICOLAS sont équipés de collecteurs de bouchons en liège au bénéfice de la plantation de chêne-liège. Pour 2022, 35 millions de bouchons ont été collectés et ont permis la plantation de plus de 7000 chênes lièges dans les Pyrénées Orientales.

Sur les Châteaux et Domaines viticoles, le tri sélectif est aussi assuré avec la recherche constante de filières de collecte et valorisation optimisées :

- les emballages des produits œnologiques, produits phytosanitaires ou les produits périmés sont collectés via le programme de gestion des déchets des emballages plastiques d'A.D.I.VALOR (agrément ministériel) ;
- les déchets verts usuels (bois de taille ou sarments, pieds de vigne morts, feuilles) sont quant à eux valorisés principalement sur place (amendement des parcelles après broyage, ...).

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE RÉSULTAT

En 2022, la quantité totale de déchets produits est équivalente à **1 925 409** tonnes pour l'ensemble des sites de la Société DF HOLDING. Le volume total de déchets en hausse s'explique principalement par l'extension du périmètre des sociétés incluses dans le reporting et le renforcement de l'exhaustivité du reporting.

QUANTITÉ DE DÉCHETS VALORISÉS ET NON VALORISÉS (TONNES)	2020	2021	2022	VARIATION 2021-2022
CASTEL Afrique				
<i>Déchets Valorisés</i>			610 035	-
<i>Déchets Non valorisés</i>			33 210	-
<i>BGI Déchets Valorisés</i>	217 762	309 911	-	-
<i>BGI Déchets Non valorisés</i>	64 667	52 890	-	-
SOMDIAA				
<i>Bagasse</i>	1 168 909	1 086 114	1 028 377	- 6 %
<i>Mélasses</i>	148 211	145 697	139 545	- 4 %
<i>Écume</i>	106 037	111 205	104 336	- 6 %
CASTEL Vins	3 945	6 346	9 906 ⁽¹⁾	+ 56 % ⁽¹⁾
TOTAL DF Holding	1 709 531	1 712 163	1 925 409	

⁽¹⁾ Le périmètre de CASTEL Vins a été de nouveau élargi en 2022 (100 % sites de production, des maisons de vins, des Châteaux & Domaines sont désormais inclus) ce qui explique les variations significatives observées.

PART DES DÉCHETS VALORISÉS (%)	2020	2021	2022	VARIATION 2021-2022
CASTEL Afrique			95	-
<i>BGI</i>	77	85	-	-
SOMDIAA				
<i>Bagasse</i>	90	93	93	0 %
<i>Mélasses ⁽¹⁾</i>	87	91	90	- 1 %
<i>Écume</i>	69	94	90	- 4 %
CASTEL Vins	82	85	72,7 ⁽²⁾	- 15 %

⁽¹⁾ Périmètre hors Sucaf RCA

⁽²⁾ Le périmètre de CASTEL Vins a été de nouveau élargi en 2022 (100 % sites de production, des maisons de vins, des Châteaux & Domaines sont désormais inclus) ce qui explique les variations significatives observées



ENJEUX DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE CORRUPTION ET PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



Dans le cadre du dispositif de conformité de la Société DFHOLDING, son **Comité Éthique** contrôle l'application du **Code de Conduite** (2017) et le déploiement des mesures d'implémentation du dispositif visant à prévenir et gérer les risques auxquelles la Société et ses Filiales pourraient être confrontées. Cela se traduit par l'organisation récurrente de cartographies des risques, de formations, le déploiement de procédures spécifiques, portant notamment sur le dispositif d'alerte, les due diligences fournisseurs ou les cadeaux et invitations.

Les Comités Éthique des Filiales, les Référents Éthique et les animateurs de Contrôle interne organisent l'implémentation et l'application de ce **dispositif de conformité** localement et des **mesures compensatoires** répondants aux risques identifiés, notamment à l'occasion de la précédente campagne de cartographie des risques. Cette dernière a abordé les risques relatifs à la corruption directe et indirecte, les conflits d'intérêts, la fraude, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment d'argent, l'extorsion et la manipulation des données.

Depuis le début du déploiement du programme de conformité, 20 353 collaborateurs ont été formés et 2 660 fournisseurs ont fait l'objet d'une due diligence, permettant d'évaluer leur conformité réglementaire en matière éthique, sociale et environnementale.

En 2022, 138 signalements ont été reçus et traités, majoritairement par les Comités Éthique locaux.

La **journée mondiale de lutte contre la corruption** (9 décembre) a été célébrée par toutes les Filiales.

Les Comités Éthique locaux ont ainsi organisé des présentations, des vidéos, des quizz et des lots à gagner afin de mobiliser et de sensibiliser l'ensemble des employés autour de l'intégrité dans le milieu professionnel et de l'application au quotidien des principes édictés par le Code de conduite.

Les Comités Éthique des Filiales CASTEL Afrique ont tenu 182 réunions, diffusées aux Collaborateurs et aux partenaires commerciaux 376 communications sur les sujets Éthique et Conformité et dispensé 74 formations aux CODIR.

Par ailleurs, 263 communications relatives au dispositif d'alerte ont été transmises durant l'année et 164 sur la thématique des cadeaux et invitations.

SOMDIAA a formé 1 471 collaborateurs depuis le début du déploiement du programme de conformité, a analysé 112 fournisseurs depuis le lancement de la procédure de Due diligence des fournisseurs. En 2022, 14 signalements ont été enregistrés.

CASTEL Vins a sur son périmètre formé **348** personnes au Code de Conduite et réalisé 24 formations en présentiel. **9 signalements ont été reçus dont 6 jugés recevables**. Un communiqué spécifique a été diffusé à l'ensemble des collaborateurs lors de la journée mondiale de lutte contre la corruption (9 décembre). Les partenaires commerciaux de CASTEL Vins sont eux aussi circularisés (envoi du code de conduite et questionnaire éthique) avec sur 2022 : **28 fournisseurs d'emballages, 213 fournisseurs de vins, 152 fournisseurs autres et 29 agents**.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

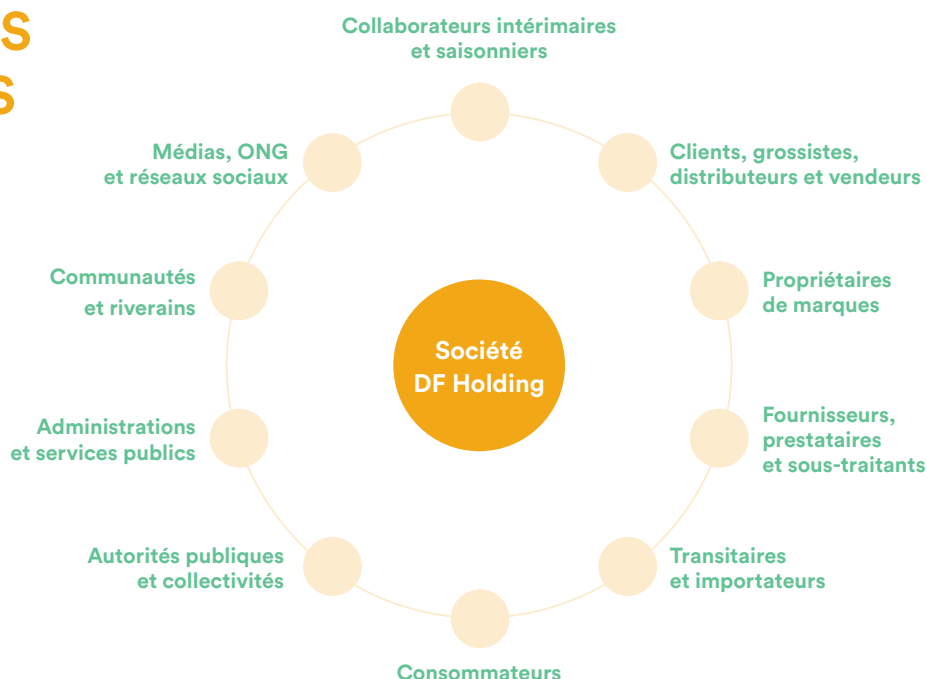
Évoluant dans des contextes à la fois urbains et ruraux, les Filiales de la Société interagissent avec un panel très large de parties prenantes et la pérennité de leurs activités est directement liée à la qualité des relations entretenues avec les parties interne et externe de l'entreprise.

Si les parties prenantes internes (Direction, Collaborateurs, Partenaires sociaux, CHSCT ou équivalent, etc.) sont amenées à communiquer fréquemment, les relations avec les autres parties de l'écosystème de l'entreprise dépendent des modalités de dialogue définies par chaque pôle d'activité et chaque entité.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES





POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux CASTEL Afrique

S'inscrivant dans une dynamique inclusive et citoyenne, les Filiales de CASTEL Afrique sont à l'écoute de leurs parties prenantes internes et externes par le biais de différentes modalités de dialogue selon les interlocuteurs et les enjeux.

Le dialogue avec les parties prenantes va bien au-delà de la simple information ou communication. Ce dialogue représente véritablement une stratégie de concertation, dont le résultat des échanges vient renforcer la légitimité des actions menées et leur pertinence.

Des consultations régulières des **clients**, des **grossistes** et des **consommateurs** sont opérées dans le cadre d'une amélioration continue des prestations et des rencontres ponctuelles avec les autorités locales, la presse ou des associations locales ont lieu. Ces échanges ont pour objectif de saisir les attentes des parties interrogées et concerter ces dernières sur les objectifs à venir.

C'est le cas par exemple à Conakry en 2022 où des échanges mensuels avec les riverains ont été renforcés afin de recueillir leurs attentes et pouvoir y répondre, comme l'organisation d'une journée d'assainissement du quartier parmi d'autres actions.

Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture Société SOMDIAA

La Société est attachée à renforcer le dialogue avec ses parties prenantes et cet engagement est inscrit dans sa politique de Développement Durable.

Les Filiales SUCAF CI, SOSUCAM et SARIS Congo ont instauré des temps d'échanges définis avec les autorités traditionnelles et administratives. Selon des fréquences définies, ces rencontres permettent d'informer les parties prenantes externes sur les actualités des entités, les calendriers des campagnes sucrières, les opportunités de recrutement et de recueillir les préoccupations et les attentes des parties prenantes externes. Ces réunions permettent également de présenter les projets prévus à destination des communautés vivant en périphérie des implantations agro industrielles.

En octobre 2021, le Groupe SOMDIAA a diffusé auprès de l'ensemble de ses Filiales ses premières Lignes Directrices sur la structuration du dialogue sociétal. Elles ont pour objectif de renforcer l'engagement visant à « maintenir le dialogue avec ses parties prenantes externes » et à structurer davantage l'organisation du dialogue avec les parties prenantes externes, notamment celles vivant en périphérie des implantations du Groupe. À travers la mise en œuvre de ces lignes directrices, les Filiales SOMDIAA sont appelées à définir la fréquence, la localisation, les modalités de convocation et d'ordre du jour, ainsi que de reporting vis-à-vis de ces temps d'échanges importants pour l'orientation des actions de contribution au développement local et la communication entre les sociétés du Groupe et leurs parties intéressées.

Depuis 2015, les Filiales du pôle SOMDIAA tiennent à jour une cartographie de leurs parties prenantes dans le but de structurer les échanges en fonction des sujets, activités ou projets de développement. Cet outil permet

d'appréhender les attentes et les priorités de chacun et de les intégrer dans les plans d'actions.

Une procédure de gestion des demandes des parties prenantes externes, ouverte sur l'ensemble des sites de SOMDIAA permet la prise en compte de l'ensemble des demandes, un traitement spécifique, assorti d'un engagement à répondre à l'ensemble des sollicitations dans un délai défini.

De plus, le Groupe a mis en place dès 2016, une procédure de gestion des plaintes des parties prenantes externes qui permet de recueillir les griefs et plaintes en lien avec une action ou une inaction de l'entreprise. Mise en place à l'échelle du Groupe, elle définit les modes de recevabilité d'une plainte, ainsi que son cheminement. Chaque personne actionnant le dispositif bénéficie d'un retour formalisé, que la plainte soit avérée ou non. Si cette dernière est avérée, l'entreprise privilégie le dialogue pour y répondre de manière satisfaisante pour chaque partie.

Enfin, les Filiales de la Société SOMDIAA ont mis en place une procédure de recueil des alertes et signalements ouverte à l'ensemble de leurs travailleurs et des travailleurs des sociétés sous-traitantes. La procédure est centrée sur les thématiques du respect des droits humains, de la santé sécurité et de l'environnement. Depuis 2021, cette procédure est élargie à l'ensemble des thématiques relevant du Code de conduite.

Près de **94 réunions** ont été tenues en 2022 avec les autorités administratives, traditionnelles et les représentants de la société civile., soit une réduction de 13 % vis-à-vis de l'année 2021.

En 2022, 5 plaintes ont été traitées par les équipes RSE à l'échelle du pôle SOMDIAA par le biais de la procédure de gestion des plaintes des parties prenantes externes.



CASTEL Vins

Attentives aux préoccupations et aux attentes de leurs parties prenantes, les entités constituantes de CASTEL Vins mesurent l'importance du dialogue dans l'intérêt d'une viticulture durable.

Aussi, de nombreux collaborateurs s'impliquent au sein d'organismes régionaux et nationaux afin de valoriser l'activité et ses métiers et de mieux travailler collectivement les enjeux de la filière. À titre d'exemple :

- les directeurs d'établissements des centres d'emouteillage ont un siège dans les interprofessions régionales et/ou nationales ;
- engagés dans la démarche TERRA VITIS, des collaborateurs de l'équipe œnotechnique / achats vins et œnologues sont membres des associations régionales TERRA VITIS et de sa fédération nationale ;
- d'autres collaborateurs enrichissent des commissions ou groupes de travail divers auprès des organes nationaux de la filière que sont notamment l'UMVINS (Union des Maisons & Marques de Vin), la FFVA (Fédération Française des Vins d'Apéritif), la FEVS (Fédération des exportateurs de vins et spiritueux) ou ADELPHÉ (organisme de gestion du recyclage des emballages pour le compte des entreprises des vins & spiritueux) pour avancer collectivement sur les problématiques sociétales ou environnementales des activités de CASTEL Vins avec entre autres :
 - la réglementation évolutive sur l'information des ingrédients et des valeurs nutritionnelles ;
 - ou les enjeux de la loi AGEC (Antigaspillage pour une économie circulaire): le plan de prévention et d'écoconception, la stratégie « 3R » (réduction, réemploi et recyclage des emballages en plastique), le réemploi, ...

Sur les établissements, et ce depuis plusieurs années, la participation à plusieurs initiatives de l'interprofession en matière de RSE est active, afin de partager des expériences et de s'enrichir de celles des autres entreprises. Ces initiatives prennent des formes plurielles, parmi lesquels :

- CASTEL NOUVELLE AQUITAINE (Blanquefort) a été membre fondateur de l'association Système de

Management Environnemental (SME) du Vin de Bordeaux, Blanquefort renfort son engagement RSE dans le territoire avec la reconnaissance du niveau 3 à la démarche RSE « BORDEAUX CULTIVONS DEMAIN » (démarche RSE via un collectif porté par l'interprofession (CIVB)) ;

- CASTEL PROVENCE (Pierrefeu) a participé projet EnViProv, piloté par le CIVP, pour structurer la transition environnementale dans le vignoble des Vins de Provence ;
- la maison de vins BARTON & GUESTIER soutient quant à elle à date la démarche « VIGNERONS ENGAGES ».

De même, de nombreuses entités du pôle comme les Châteaux et Domaines ou encore les centres d'emouteillage ouvrent leurs portes à leurs parties prenantes externes (clients, consommateurs, professionnels, journaliste, collaborateurs...). En 2022, le nombre de visites et moments de convivialités a ainsi été multiplié par 3.

Sur les propriétés, dans le but d'informer les différentes parties prenantes sur les pratiques adoptées dans sa production de vin, un guide « Bien vivre ensemble » a été établi dès 2019. En plus des dispositions de communication et prévenance suivie par chaque château, l'explication des choix de production de manière simplifiée / pédagogique est exposée dans cet outil afin de créer du lien avec les partenaires commerciaux, les consommateurs et la population riveraine.

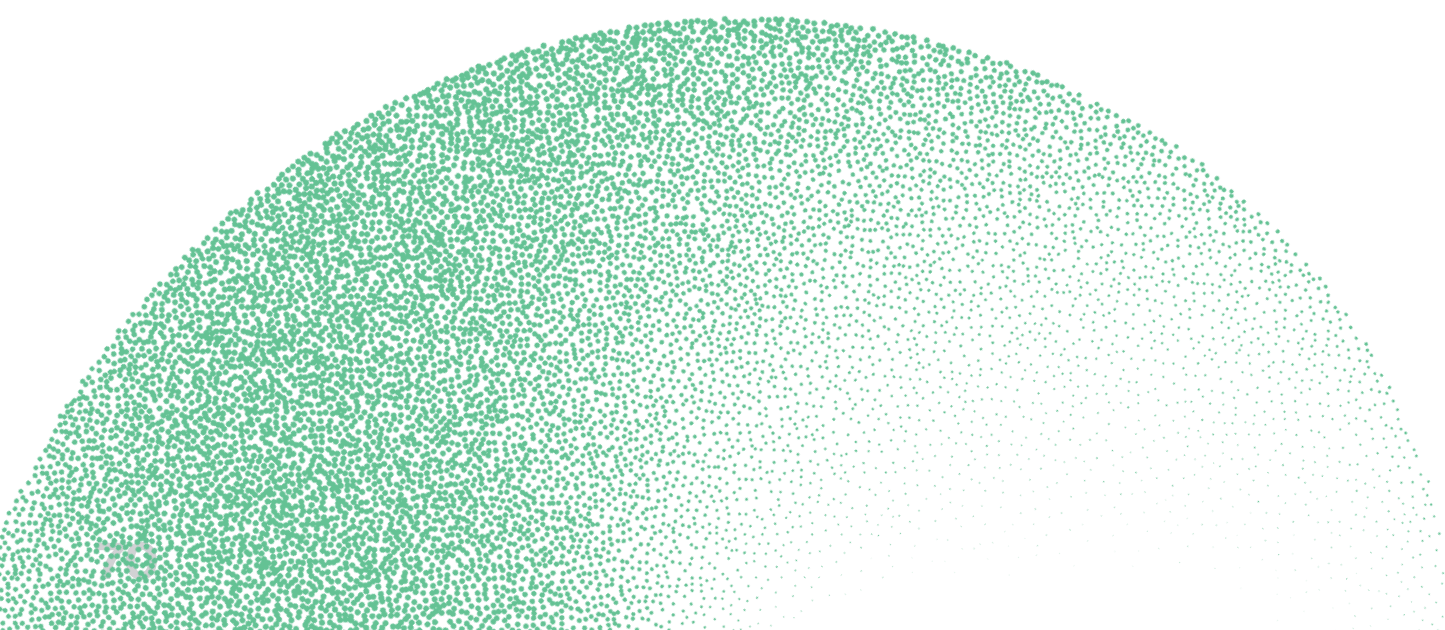
Enfin, toujours mieux communiquer avec les parties prenantes internes est essentiel. Ainsi, trois entités de CASTEL Vins (Thiais, La Chapelle et Blanquefort) proposent à leurs collaborateurs une newsletter de la vie et l'actualité de l'entité.



CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Opérant au sein de nombreux pays en développement en Afrique, les Filiales des pôles SOMDIAA et CASTEL Afrique se sont construites autour d'un fort ancrage territorial et un sens de la responsabilité vis-à-vis des populations vivant en périphérie de leurs implantations. Leurs contributions aux enjeux de développement de la santé, de l'éducation, des transports, de la culture et de l'accès équitable aux ressources ont donc été identifiées comme une attente forte des parties prenantes externes. Il s'agit ainsi d'y répondre en soutenant l'économie et l'emploi local par le développement des activités agricoles et industrielles, de maintenir le dialogue avec les riverains et les autorités locales afin de participer au débat public, et d'agir directement par l'appui et le financement de projets de mécénat ou selon une approche de développement participatif.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux CASTEL Afrique

Les Filiales de CASTEL Afrique s'attachent à contribuer au développement local des territoires où elles sont implantées à travers plusieurs domaines d'action de mécénat.

Ainsi, des actions diverses sont régulièrement organisées auprès de populations défavorisées et de structures nécessitant du matériel coûteux (orphelinats, hôpitaux, écoles, prisons). Ce mécénat permet ainsi de contribuer à la santé, à l'éducation, à la création d'emplois, ainsi qu'à la promotion des activités sportives et de la culture.

Le Fonds de dotation Pierre Castel – Agir avec l'Afrique

En 2022, le Fonds Pierre Castel a consolidé son engagement à soutenir la jeunesse entrepreneuriale africaine dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Trois principaux dispositifs ont matérialisé cette ambition: le Prix Pierre Castel, la Chaire Systèmes alimentaires et Entrepreneuriat en Afrique et l'appui aux microprojets agricoles. Dans le cadre de ces actions, des partenariats ont été consolidés et formalisés dans l'objectif de contribuer à répondre aux défis inhérents à l'entrepreneuriat agricole dont celui de l'accès au financement.

Un blog dédié à la communauté a été mis en place: Le Blog Agir Avec l'Afrique. Entrepreneurs, chercheurs, collectivités locales, ONG, experts... se retrouvent sur cette plateforme de partage d'idées et d'actions pour répondre aux défis de l'entrepreneuriat et des systèmes alimentaires sur le Continent africain.

Le Prix Pierre Castel

En 2022, le Fonds a étendu ses activités en Algérie et à Madagascar en collaboration avec Castel El Djazaïr et Star Madagascar. Le Prix Pierre Castel s'est déployé dans ces 2 pays et s'est développé au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo.

Organisé tous les ans depuis 2018, ce concours panafricain récompense les Talents Jeunes

entrepreneurs agricoles. Ceux-ci sont sélectionnés sur la base de trois critères essentiels: les qualités personnelles d'Entrepreneur, la viabilité du projet et ses potentialités de développement et l'impact social et environnemental de l'activité. Des dispositifs de financement, de mentorat, de montée en compétences et de réseautage sont mis à leur disposition pour les aider à progresser.

Pour la 5e édition du Prix Pierre Castel, 12 entrepreneurs agricoles, issus des 6 pays, ont été désignés lauréats. Leurs activités sont variées et contribuent à répondre à plusieurs enjeux dont le besoin d'une alimentation répondant aux exigences nutritionnelles des enfants. Il en est de même de la réduction de la part d'importation des céréales telles que le blé et le maïs en proposant des alternatives comme la farine de manioc, bref la promotion du «produire local, consommer local». Ils ont reçu leurs prix au cours d'une cérémonie panafricaine organisée à Kinshasa avec le soutien de Bracongo et des autres Filiales. Les Prix attribués se déclinent comme suit:

- 1^{ers} lauréats: 15 000 €, un programme de mentorat et de coaching personnalisé ;
- 2^{nds} lauréats: 10 000 € et un programme de coaching personnalisé.

En partenariat avec le Groupe Inter académique pour le Développement (GID) et l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) de Yamoussoukro, les finalistes ont eu l'opportunité de participer au Prix Jeunes Espoirs – Pour une agriculture et une alimentation durable. Il s'agit d'un dispositif complémentaire au Prix Pierre Castel qui identifie le potentiel de jeunes talents et les accompagne dans leur croissance par le levier de la formation d'excellence. 6 entrepreneurs ont été retenus pour la première édition de ce Prix. Ils ont bénéficié d'un coup de pouce financier de 1650 €, de parrainages et d'une semaine de formation entrepreneuriale à l'ESA.

La Chaire universitaire Systèmes alimentaires et Entrepreneuriat en Afrique

L'année 2022 marque pour la Chaire la fin de la phase d'expérimentation. Lancée en 2020 par le Fonds Pierre Castel en partenariat avec la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang au Cameroun, l'École Supérieure d'Agronomie de l'INP-HB en Côte d'Ivoire et Bordeaux Sciences Agro en France, la Chaire a pour but de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes par la formation, la professionnalisation et la recherche, au service du développement de systèmes alimentaires durables en Afrique.

Le Fonds et ses partenaires interviennent, par ce dispositif, en amont de la création d'entreprise en soutenant la montée en compétences, le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes, et l'accompagnement à la maturation de projets entrepreneuriaux prometteurs.

Depuis la création de la Chaire, ses missions sont les suivantes :

- former et accompagner des étudiants en fin de cycle ingénieur, ou jeunes diplômés en agronomie, initier et favoriser leur immersion dans le monde de l'entreprise via des stages, pour acquérir des compétences entrepreneuriales, avant de se lancer dans un projet de création d'entreprise ;
- contribuer au développement de systèmes agricoles et alimentaires durables en Afrique ;
- favoriser la compréhension et la diffusion de connaissances sur les systèmes alimentaires en Afrique ;
- bâtir une communauté d'intérêt par les contributions d'enseignants, de chercheurs et d'entrepreneurs engagés.

Le dispositif de formation est construit autour de 5 modules pour environ 130 heures d'enseignements. Il est par ailleurs complété par des visites d'entreprises, des séances de coaching par les équipes pédagogiques et des professionnels, et d'un stage de 3 mois en entreprise sur des fonctions transversales.

En 2021 et en 2022, 40 porteurs de projets ivoiriens et camerounais ont été accompagnés dans la maturation de leur projet. Satisfait des résultats, le consortium de partenaires a accueilli un nouveau membre en

fin d'année 2022: l'École Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA) de l'Université d'Antananarivo à Madagascar.

Ainsi, une nouvelle cohorte d'une trentaine de porteurs de projets a intégré l'édition 2023 du dispositif de la Chaire, cette fois-ci dans 3 pays: Cameroun, Côte d'Ivoire et Madagascar.

Soutien de microprojets et de programmes agricoles

Les initiatives soutenues par le Fonds Pierre Castel en 2022 :

- promotion de Filières Agricoles Territorialisées - PROFIT en Côte d'Ivoire pilotée par l'ONG Agrisud. Cette initiative a pour but de renforcer les dynamiques agro-environnementales et socio-économiques portées par les acteurs des territoires pour promouvoir une agriculture familiale durable. À Abidjan, et plus précisément dans les zones d'Adattié, Abiaté 2 et de Songon Kassemblé, ce sont les filières manioc, attiéké et les cultures légumières qui font l'objet de ce programme. La population bénéficiaire est constituée de 200 productrices d'attiéké (semoule de manioc) travaillant au sein de 82 unités de production, 100 exploitations agricoles et les acteurs institutionnels et services techniques travaillant dans le District Autonome d'Abidjan (DAA).
- réalisation d'un forage à l'initiative de l'agri-entrepreneur Idrissa Sinaré (finaliste du Prix Pierre Castel 2018). Il a pour but de faciliter l'accès à l'eau pour la communauté locale et de permettre une meilleure irrigation des cultures de « piment jaune ». Son entreprise Piment Agro Sylvo Pastorale, créée en 2016, œuvre à valoriser cette culture dans le pays par la communauté environnante.

Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture

Société SOMDIAA

Le soutien aux communautés locales, à travers des partenariats et des actions solidaires, est un pilier de la politique de Développement Durable du pôle SOMDIAA. Les départements RSE des Filiales y attachent une attention particulière et l'intervention des Fondations SOMDIAA en témoigne. De ce fait, chaque année, les Filiales sont amenées à formaliser un plan d'actions RSE intégrant les activités sociétales à mettre en œuvre. À partir de leurs engagements et des attentes de leurs parties prenantes, de nombreuses actions sont mises en œuvre sur les thématiques suivantes :

- **adduction en eau potable** : la réfection, l'entretien ou la construction de pompes à motricité humaine et de sources aménagées ;
- **éducation** : le financement de salaires et de logements pour les enseignants de plusieurs écoles, le don d'équipements pédagogiques ou de mobilier scolaire, la réfection ou la construction de salles de classe ;
- **santé** : l'ouverture des hôpitaux, dispensaires et centre médico-sanitaires aux populations riveraines, notamment pour les soins d'urgence, l'organisation

de campagnes de sensibilisation et de dépistages sur des thématiques précises ;

- **désenclavement** : l'entretien et le reprofilage de pistes secondaires, la mise en place d'un système de transport social, destiné à rallier gratuitement les villages et les centres urbains quotidiennement ;
- **agriculture** : le labour de parcelles, la formation technique, le don en intrants et en matériels aratoires pour le développement de l'agriculture ou du maraîchage ;
- **appuis divers** : très sollicitées, les Filiales répondent – dans la mesure de leurs moyens respectifs – également aux demandes issues des communautés : fêtes culturelles, religieuses, deuils, appuis à des associations sportives etc.

Par ailleurs, les 9 Fondations SOMDIAA apportent une contribution significative aux enjeux du développement local. Associations à but non lucratif de droit local, elles centrent leurs approches sur une méthodologie de développement participatif, positionnant les destinataires des actions au centre de leurs initiatives et projets. Sur la base des besoins exprimés par les populations, les Fondations s'attachent à densifier et à structurer le tissu associatif local, renforcer ses capacités techniques et convenir de projets centrés sur le développement des activités génératrices de revenus ou sur la thématique du développement communautaire.



Les Fondations SOMDIAA s'ouvrent depuis quelques années à la promotion des petits entrepreneurs, selon la même méthodologie de travail. L'ensemble de ces actions représente l'application concrète du soutien aux initiatives locales de développement. Mises en œuvre en accord avec les autorités locales et étatiques, elles permettent de contribuer au maintien d'un climat sociétal de confiance sur les sites agro-industriels. Les projets sont réalisés par des associations, des coopératives ou des individus avec l'appui des équipes des Fondations et doivent donc être fondés sur un fort sentiment d'appropriation de la part des bénéficiaires. Chaque projet fait l'objet d'un suivi régulier par les Fondations en vue d'assurer un respect des engagements des différentes parties et de l'atteinte des objectifs visés. Les thématiques des projets sont les suivantes : agriculture, maraîchage, transformation agro-industrielle, promotion du petit commerce, de l'artisanat, accès aux soins, sensibilisation sur l'hygiène et la salubrité, la santé sexuelle et reproductive, l'accès à l'éducation, alphabétisation, eau potable etc.

En 2022, au sein des Filiales agro-alimentaire du pôle SOMDIAA, l'appui à la **thématique de l'eau** représente un financement de **80 000 euros**, l'appui à l'éducation représente un financement de plus de **226 000 euros**, l'appui aux **infrastructures de santé internes et externes** représente un financement de **20 360 euros**, principalement pour les besoins d'adaptation des accès aux centres médico-sociaux de la SUCAF-CI 1 et 2 suite à la mise en œuvre du plan de continuité des activités (COVID), auquel il convient d'ajouter les **16 528 consultations médicales** à destination des populations riveraines des sites.

L'année 2022 a marqué la véritable reprise des actions des Fondations SOMDIAA après la pandémie.

52 projets ont été mis en œuvre en 2022, contre 42 en 2021, dont 34 sur la thématique du développement communautaire et 18 sur la thématique des activités génératrices de revenus. Les équipes se sont largement mobilisées dans le cadre des journées mondiales, particulièrement à l'occasion du 8 mars pour les droits des femmes et du 1er décembre contre le VIH-SIDA.

À l'échelle des Fondations SOMDIAA, les projets et actions menées ont bénéficié à 12 146 personnes. Les sessions de formations des membres des groupes, des associations et des coopératives ont quant à elles réuni 2 632 personnes et permis de travailler sur l'entrepreneuriat agricole (filières maïs, champignons, vers blancs, bios pesticides, etc.).

Au niveau global, le financement des Filiales agroalimentaires aux Fondations SOMDIAA représente un total de 316 924 euros en 2022.

CASTEL Vins

Valorisation du patrimoine viti-vinicole

En tant qu'ambassadeur engagé, la filière viti-vinicole veille à la pérennisation de l'héritage du patrimoine viticole.

Château Montlabert, fleuron des propriétés familiales Castel, est promu au rang de **Grand Cru Classé lors du Classement 2022 des Crus de Saint-Emilion**. Ce classement récompense les efforts déployés depuis des années pour révéler au mieux la singularité du terroir du Château Montlabert dans le respect des écosystèmes.

Avec sa Filiale Barton & Guestier, la Société s'est impliquée dès la naissance du projet de la **Cité des Civilisations du Vin** en devenant mécène de cette vitrine internationale des vignobles du monde, emblème culturel, touristique et architectural de la région bordelaise. Distribuant des vins de qualité dans le monde, la filière a saisi l'opportunité de faire découvrir et d'enseigner la richesse des vins français et commercialisés.

Afin de partager ce contenu au plus grand nombre, le site internet « **toutlevin.com** » propose du contenu sur la fabrication vinicole, ses origines et sa dégustation. Par exemple, les utilisateurs ont accès à une base de 10 000 accords mets et vins agrémentés de recettes.

Sur les Châteaux et Domaines, des échanges réguliers ont donné naissance au **guide « Bien vivre ensemble »**. Celui-ci a pour vocation de favoriser l'ancrage territorial et le bon sens paysan des terroirs viticoles afin que l'ensemble des parties prenantes puissent participer à la préservation du savoir-faire viticole français.



Collecte de bouchons au profit d'associations

La filière viticole collabore également depuis des années avec les organisations « **Agir Cancer Gironde** » ou « **FRANCE CANCER** » qui récupère des bouchons en liège ou synthétiques, triés et acheminés vers les filières de recyclage ou l'intégralité des fonds générés est reversée pour la recherche contre le cancer.

Soutien aux communautés locales – une implication significative de LFE Nederland

LFE soutient les activités locales telles que les clubs sportifs locaux et les événements locaux tels que la célébration du Kings-Day, sur 2022, il a été reversé 2300 € pour ces dons.

De même, LFE soutient les communautés et personnes qui travaillent dans l'industrie du vin dans les pays où

les vins sont approvisionnés, en particulier dans les pays les plus pauvres comme l'Afrique du Sud. Pour contribuer modestement à ces communautés, deux projets sont menés en 2022 :

- soutien au fond sud-africain « **Edge of Life Fund** », aux côtés du client partenaire Vermaat (restauration) pour qui a été développé la marque Sonneskenk, avec du vin de Weltevrede. Le propriétaire de Weltevrede a construit une école pour les enfants déscolarisés et Vermaat et LFE font don de 0,10 €/bouteille de Sonneskenk à ce projet (<https://www.youtube.com/watch?v=3NlJY3lYs7E>) ;
- lorsque la guerre en Ukraine a éclaté, le fournisseur de vin moldave Château Purcari a accueilli et assisté des réfugiés ukrainiens. LFE a ainsi reversé 100 % de la marge issue des ventes du Château Purcari en 2021 et 2022 à Purcari pour assister le fournisseur dans cette démarche auprès de ces réfugiés (don de 55000 €).

GARANTIR LA QUALITÉ DES PRODUITS ET PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

DESCRIPTION DES RISQUES IDENTIFIÉS

Les boissons produites et distribuées sont vectrices de convivialité et de célébrations. Cependant, il est primordial de rappeler la nécessité d'une consommation modérée afin d'éviter les risques associés à une consommation excessive de boissons alcoolisées tel que l'alcoolisme. Par ailleurs, les boissons gazeuses, composées d'eau, de sucre ou d'édulcorant de synthèse, de différents arômes artificiels et d'extraits, de colorants et de gaz carbonique, doivent également être consommées modérément, notamment chez les enfants. Les risques associés à une consommation excessive de boissons sucrées tels que le diabète et l'obésité sont donc à prévenir. Actuellement, les boissons dites sans sucre, ou allégées en sucre, ne peuvent prouver leur utilité pour lutter contre ces risques. De plus, les attentes des consommateurs en matière de goût peuvent également s'avérer contraignantes lorsqu'il s'agit de modification des recettes.

Conscients de ces risques, les pôles d'activité sur le secteur des boissons (CASTEL Afrique, CASTEL Vins) et leurs Filiales sont donc responsables d'en tenir informés leurs consommateurs et de prévenir tout danger lié aux abus de consommation, notamment auprès de leurs collaborateurs. Ces points de vigilance sont donc applicables à la fois au sein des établissements ainsi qu'aux lieux de ventes et de consommations par le biais de diverses stratégies (marketing responsable, sensibilisations, éthylotests, etc.).

Dans le secteur agro-alimentaire, la qualité des produits commercialisés est un enjeu majeur pour répondre aux attentes des clients et des consommateurs, assurer une meilleure maîtrise des opérations et protéger les consommateurs de tout défaut de fabrication pouvant survenir lors de la transformation des matières, en amont et en aval de celle-ci. Ces préoccupations de qualité et de sécurité des denrées alimentaires sont donc au cœur des priorités stratégiques de chaque pôle d'activité.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES ET PROCÉDURES MISES EN ŒUVRE

Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux CASTEL Afrique

La qualité des bières, des boissons gazeuses et des eaux produites et distribuées par les Filiales de CASTEL Afrique constitue un pilier de la politique RSE de la Société à travers l'engagement de répondre aux attentes des consommateurs.

Les Filiales poursuivent des efforts d'amélioration continue afin d'atteindre les exigences du secteur, notamment en renforçant **l'écoute des clients et des consommateurs** à travers divers outils : des pages de satisfaction sur les sites internet, un service clients, du community management sur les réseaux sociaux et des enquêtes de satisfaction vis-à-vis des clients et des consommateurs.

Enfin, les certifications justifiant du respect de la conformité de la qualité et de la sécurité des produits pour les consommateurs sont encouragées au sein de chaque établissement.

Sur les 80 sites de production de CASTEL Afrique en 2022, **57 sont certifiés ISO 9001** (Management de la Qualité). 36 sont certifiés FSSC 22000 (Sécurité des denrées alimentaires). Les autres sites ont prévu de renouveler ou d'obtenir ces certifications en 2023 et 2024.

Adopté en 2019 et diffusée aux Filiales de CASTEL Afrique, le **Guide des bonnes pratiques en matière de publicité et de propriété intellectuelle** rappelle les principes généraux régissant le contenu des communications commerciales relatives à l'alcool. Au regard des bonnes pratiques internationales en matière de publicité de produits alcoolisés, les directives visent à **promouvoir une consommation responsable de l'alcool**, ce qui implique de **ne pas publier des communications commerciales mettant en avant l'abus de consommation, ciblant les mineurs ou créant des confusions liées à la santé des consommateurs**.

Par ailleurs, et conformément aux législations locales, un **message de modération ou de prévention** est intégré dans toutes les publicités imprimées, télévisées et numériques, y compris tous les sites internet et autres sites sponsorisés ou détenus par les marques de la Société.

De plus, lorsque des actions marketing sur des boissons alcoolisées incitent un utilisateur à interagir avec une marque, **une méthode de confirmation de l'âge** est appliquée afin de vérifier que cet utilisateur a bien atteint l'âge légal pour consommer de l'alcool. Ainsi, tous les sites internet à vocation commerciale et gérés par des Filiales de la Société intègrent un mécanisme de contrôle de l'âge.

Afin de décourager les consommations prohibées ou déconseillées, **des pictogrammes sur l'âge minimum, la conduite et les dangers** pour les femmes enceintes, sont ajoutés aux informations déjà présentes sur les étiquetages des emballages de produits alcoolisés de toutes les Filiales.

Une **Charte de Marketing responsable** a également été élaborée et présentée fin 2020 aux directions Commerciales & Marketing et aux référents RSE. Le document comprend des **directives sur la promotion des produits alcoolisés et sucrés** afin de réduire les risques d'abus de consommation, et des **études de cas** ont été présentés sous forme de quizz afin d'illustrer les bonnes et les mauvaises pratiques. Un rappel de ces principes a été effectuée en 2022 auprès des Directeurs Marketing et Commerciaux.

Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale et aviculture

Société SOMDIAA

Les Filiales du pôle SOMDIAA se sont engagées à appliquer un Système de management de la qualité dès 2004. En 2012, l'organisation du pilotage de la démarche Qualité des Filiales agroalimentaires a été revue au travers d'objectifs pour la filière: le Groupe s'est engagé vis-à-vis de ses clients industriels à obtenir pour la majorité de ses Filiales sucrières une certification conforme aux exigences de l'Initiative Mondiale de la Sécurité Alimentaire (GFSI). Chaque établissement est doté de responsables ou de directeurs Qualité, Hygiène, Santé et Environnement, avec près de 50 personnes au sein des Filiales du pôle SOMDIAA dédiées à la mise en œuvre de ces démarches. Pour sa filière sucrière, la Société a formalisé les objectifs suivants :

- une conformité à 100 % du sucre livré à ses clients, notamment pour les critères d'humidité, de coloration et d'apparence. - Le contrôle interne systématique du niveau de conformité avant la livraison aux clients ;
- une conformité vis-à-vis des standards de Qualité et de Sécurité des denrées alimentaires.

Concernant le pôle SOMDIAA, en 2022, **75 % des usines sucrières** disposaient d'une certification **FSSC 22000 et ISO 22000** (SOSUCAM, SUCAF-CI, SUCAF Gabon et SARIS Congo). La SOSUCAM disposant par ailleurs, tout comme la Compagnie Sucrière du Tchad, d'une certification **ISO 9001**.

CASTEL Vins

Depuis 1998, la filière viticole est engagée dans un Système de Management par la Qualité.

Les 7 établissements de production de CASTEL en France sont tous certifiés IFS (Niveau Supérieur) & BRC (Grade A) depuis plusieurs années mais aussi certifié en tant qu'embouteilleur/conditionneur de vins biologiques, de vins issus de la viticulture raisonnée ou du commerce équitable.

Ces normes correspondent aux référentiels internationaux en vigueur et aux critères les plus exigeants pour le respect des procédures Qualité et permettent ainsi d'assurer l'objectif de satisfaction du

client. Toujours dans le but de garantir une qualité et une sécurité des produits, un système de contrôle et de traçabilité est déployé au sein de la filière: chaque lot de production est suivi de la réception du vin à la livraison des clients. Le système garantit l'origine des produits et leur conformité réglementaire.

La certification Terra Vitis est attribuée à quasi 100 % des hectares des domaines et châteaux de la filière viticole ainsi que la certification HVE (Haute Valeur Environnementale), contribuant ainsi à améliorer la qualité de la production tout en préservant les sols et l'environnement. Trois propriétés continuent leurs démarches vers l'agriculture biologique.

La qualité des produits étant au cœur du travail quotidien, CASTEL Vins présente chaque année ses productions à différents concours et guides reconnus. La qualité, diversité des vins et le talent des œnologues se voient ainsi récompensés sur les plus grands concours nationaux et internationaux avec plus de 350 médailles annuellement sur de multiples cuvées.

v soutient les actions de l'association « Vin et Société » visant à informer, à prévenir et à former pour permettre à chacun de mieux connaître le vin et de le consommer avec modération.

De plus, la consultation des sites www.info-calories-alcool.org et www.alcool-info-service.fr permettant de s'informer sur sa consommation d'alcool avec les repères simples, est également encouragée sur l'ensemble des sites internet.

Par ailleurs, se souciant à la fois de la santé des consommateurs et de ses collaborateurs, l'enseigne NICOLAS a déployé une campagne de sensibilisation pour une consommation responsable au sein même des magasins à destination des cavistes et des clients. Ces derniers peuvent aussi contacter anonymement un numéro vert afin de faire part d'inquiétudes liées à une consommation abusive.



COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE VIGILANCE

1 Cartographie des risques sur les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité au travail et l'environnement

Parmi les risques extra-financiers identifiés par les pôles SOMDIAA et CASTEL Afrique, les risques relatifs aux droits humains, à la santé et à la sécurité au travail et à l'environnement, sont décrits et évalués en appliquant une méthodologie s'appuyant sur plusieurs outils : entretiens individuels avec des échantillons de travailleurs et de travailleurs des sociétés sous-traitantes, revue documentaire présentant les risques, notamment pour la santé et la sécurité au travail, échanges avec les instances représentatives du personnel, etc. Une fois les principaux risques identifiés, des arbitrages se tiennent pour en déterminer le niveau de criticité, c'est-à-dire la probabilité d'occurrence et la gravité potentielle du risque. Ces réflexions sont menées par les équipes en charge de la RSE avec l'appui et les conseils de l'encadrement, du comité éthique et des représentants du personnel.

Concernant CASTEL Vins, le COMEX RSE a hiérarchisé les enjeux et les risques inhérents au secteur selon leur niveau d'impact sur la performance de l'entreprise et l'évolution de cet impact à l'horizon 2025 à la suite d'une étude documentaire approfondie et de consultations avec les parties prenantes internes.

Enfin, la périodicité de la revue de la cartographie varie en fonction de l'organisation managériale de chaque pôle d'activité. Elle peut être annuelle, biennale ou triennale selon les évolutions de l'activité et les contextes socio-économiques. Sa revue sert à réévaluer les niveaux d'impact ou de criticité des risques et leur probabilité d'occurrence en prenant en compte les changements enregistrés au cours des exercices précédents pour améliorer la maîtrise de ces risques.

2 Évaluation régulière des Fournisseurs de biens et services (Sous-traitants)

Les Codes de Conduite en vigueur pour l'ensemble du périmètre, applicables pour chacun des pôles d'activités et leurs Filiales, informe les partenaires commerciaux sur leur obligation à se conformer a minima aux exigences décrites dans le Code en matière d'éthique, de respect des collaborateurs et d'environnement. Cet engagement est formulé à la signature du contrat et une sélection de Fournisseurs identifiés comme des partenaires commerciaux avec un haut niveau de risque le formalisent par le biais de différents outils (Charte d'Achats responsables, Charte de Bonne conduite, Questionnaire de Due Diligence).

Afin d'appliquer une vigilance raisonnable en matière de santé et de sécurité au travail, de respect de la loi et des réglementations, des droits humains et de l'environnement, les Filiales du pôle SOMDIAA procèdent à des évaluations semestrielles de leurs Sous-traitants et les accompagnent dans une amélioration continue de leur conformité. Ainsi, en 2022, 224 évaluations de sociétés sous-traitantes ont été réalisées, soit un chiffre relativement stable vis-à-vis de l'exercice précédent.

Par ailleurs, fin 2020, le pôle SOMDIAA a lancé une procédure de due diligence vis-à-vis de ses fournisseurs et de ses sous-traitants directs. Au travers d'un questionnaire intégrant les thématiques d'éthique, de conformité, mais également d'engagement responsabilité sociétale. Les fournisseurs et sous-traitants sont désormais évalués de manière à identifier les éventuels risques d'un maintien ou de l'initiation d'une relation commerciale. Si des risques devaient être identifiés, les Filiales du pôle SOMDIAA proposent à leurs fournisseurs et sous-traitants directs des mesures d'accompagnement selon les opportunités d'amélioration identifiées lors de l'évaluation. Pour 2022, 130 évaluations de fournisseurs ont pu être finalisées et 40 % des fournisseurs ont été évalués. Pour ces derniers, des plans d'accompagnement ont été systématiquement proposés aux fournisseurs afin qu'ils fassent évoluer leurs pratiques et réduisent ainsi les risques pour les parties.

De la même manière, le pôle d'activité CASTEL Afrique a adopté une nouvelle version de sa procédure d'évaluation des Fournisseurs de biens et de services locaux fin 2019. Celle-ci intègre les critères d'évaluation de la conformité sur des thèmes d'éthique et de vigilance (droits humains, santé et sécurité au travail et environnement) dans l'évaluation globale coordonnée par le département des Achats de chaque Filiale. Les résultats déterminent si des mesures d'accompagnement doivent être proposées dans le but de réduire les risques. En 2022, ce sont 2234 Fournisseurs qui ont été évalués sur leur conformité réglementaire en matière éthique, sociale et environnementale. Les évaluations se poursuivront en 2023. Les Fournisseurs dont les résultats d'évaluation sont insuffisants devront se voir appliquer des mesures de réduction des risques ou justifier de mesures correctives dans le cadre d'une mise en conformité dans un délai raisonnable.

Enfin, toujours selon le même protocole de due diligence, les partenaires commerciaux de CASTEL Vins ont continué à être circularisés sur la période 2022 soit 28 fournisseurs d'emballages, 213 fournisseurs de vin, 29 courtiers et 152 fournisseurs pour les achats annexes (frais généraux). Concernant spécifiquement les emballages, la Centrale d'Achats de CASTEL Vins sélectionne des Fournisseurs par type de biens fournis en s'appuyant notamment sur un questionnaire préliminaire, des audits intégrant les principales thématiques RSE ou à partir de sources documentaires annexes des fournisseurs (rapport RSE, DPEF...). Après la suspension des audits pendant la période COVID, les audits des fournisseurs de matières sèches ont redémarré en 2022 avec 16 audits menés.

3 Mécanismes d'alertes et de signalements

Depuis 2017, une plateforme en ligne, dont le lien est mentionné dans le Code de Conduite (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) recueille les alertes et les signalements émis par les collaborateurs de la Société, ou par les parties prenantes du Groupe (travailleurs sous-traitants, fournisseurs, clients notamment). L'interface d'accueil présente les consignes d'utilisation et le traitement des signalements est effectué par les référents et/ou Comités locaux organisés par Filiale.

À cet outil numérique s'ajoutent d'autres voies de recours. En effet, chacune des Filiales de la Société compte un référent Éthique et/ou RSE prêt à recueillir les alertes et les signalements relatifs à des problématiques de respect de la loi, des droits humains, de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de la protection de l'environnement.

En outre, la procédure de recueil des alertes et des signalements (PRAS) spécifique au pôle SOMDIAA, est ouverte à toute personne interne ou externe souhaitant alerter sur une situation non conforme pouvant potentiellement survenir ou signaler un événement s'étant déjà produit. Les lanceurs d'alerte peuvent ainsi effectuer un signalement ou lancer une alerte de manière strictement confidentielle en utilisant différents canaux :

- en se rapprochant de la personne en charge de la RSE ;
- en envoyant un courriel sur une adresse dédiée ;
- ou en remplissant un formulaire à déposer dans une des 58 boîtes à signalements, installées au sein de l'ensemble du périmètre du pôle en concertation avec les représentants du personnel.

En 2022, au sein du pôle SOMDIAA, 5 503 personnes ont été sensibilisées à la procédure de signalements, en progression de 173 % vis-à-vis de 2021. 12 signalements ont été effectués, 9 d'entre eux ont été jugés recevables et traités, conformément à la procédure en vigueur.

Une procédure de gestion des signalements mise à jour et applicable aux trois pôles d'activités de la Société DF HOLDING a été élaborée en 2020 à la suite d'une refonte de la plateforme en ligne. Ses instructions permettent de simplifier le traçage des signalements et d'obtenir des directives communes au sujet des investigations et de la documentation des cas signalés.

En 2022, 138 signalements ont été reçus pour l'ensemble de la Société DF HOLDING.

4 Actions mises en œuvre pour réduire ces risques

Suivant les risques identifiés par les cartographies, des démarches de diligence raisonnable menées vis-à-vis des Fournisseurs de biens et services, et les éventuels signalements reçus, les Filiales s'attachent à formaliser des plans d'action correctifs permettant la réduction des risques liés au respect des droits humains, de la santé et sécurité au travail et de l'environnement. Ces plans d'action font l'objet d'un suivi régulier réalisé par les référents ou les Comités RSE.

Afin d'assurer la compréhension des règles du Code de conduite, 18 255 collaborateurs ont été formés sur le contenu des articles du Code au sein des Filiales de CASTEL Afrique depuis le lancement du dispositif, et des cas pratiques sont étudiés pour certains thèmes. Les Comités éthiques locaux de CASTEL Afrique ont tenu 182 réunions en 2022 et 376 communications ont été diffusées par les Comités auprès des collaborateurs. Ces réunions permettent de mettre en œuvre le dispositif de conformité (lutte contre la corruption) et de traiter les signalements reçus. En complément, 74 formations aux CODIR ont été dispensées en 2022.

En matière de droits humains et de libertés fondamentales, les départements des Ressources Humaines, en coordination avec les départements Juridiques, RSE et les représentants du personnel, sont tenus de veiller à la conformité de la société avec le droit du travail notamment pour les employés permanents et temporaires. Des contrôles réguliers du respect des normes internationales du travail (conformité des contrats de travail, du respect de la liberté d'association, des conditions de travail, etc.) sont mis en place ou en cours de déploiement.

La santé et la sécurité au travail sont une thématique dont les opérations sont déterminées par les services de Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) conjointement avec les Ressources Humaines et la RSE. Les actions visant à réduire les risques de santé et de sécurité sont détaillées dans les chapitres correspondants.

Enfin, les actions répondant aux risques identifiés en matière environnementale sont principalement traitées par les départements RSE, de la Technique, de la Production, des Achats et de la QHSE. Ceux-ci visent une meilleure performance environnementale dans l'accomplissement de leurs missions. Les descriptions de ces mesures sont disponibles dans les chapitres correspondants.

5 Suivi et évaluation des dispositifs

Les procédés de suivi et d'évaluation des politiques et des plans d'actions pour l'atténuation et la réduction des risques identifiés se structurent à différents niveaux :

- à l'échelle des établissements, les équipes opérationnelles veillent à la mise en œuvre des actions et à leur efficacité en continu ;
- au niveau des Filiales, un suivi global de la mise en œuvre des dispositifs du devoir de vigilance est assuré par les référents et/ou les Comités RSE et Éthique de chaque Filiale, ainsi que leur Direction générale ;
- chaque année, le pôle SOMDIAA organise un séminaire dédié à la RSE regroupant les référents et les responsables de différents départements selon les thématiques traitées. Cette rencontre permet de s'accorder sur les ajustements à intégrer au sein des outils déployés, de manière à les renforcer pour les exercices suivants. En 2022, le séminaire RSE et Conformité tenu à Libreville au mois de septembre, a permis de faire évoluer la procédure d'évaluation et de contrôle des activités externalisées, faisant progresser le scoring de l'évaluation des sous-traitants. La version III de la procédure permet de rehausser le niveau d'exigence des Filiales SOMDIAA vis-à-vis de leurs sous-traitants, notamment sur le volet de conformité sociale et de santé et sécurité ;
- CASTEL Afrique a également mis en place un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre et des politiques mis en œuvre pour renforcer le suivi de la mise en œuvre des dispositifs ;
- à l'échelle des pôles d'activités, les Comités Éthique et RSE, mandatés par les Directions Générales, procèdent à une revue des résultats en présence de membres des principales Directions et d'invités ponctuels pouvant exposer les avis sur la mise en œuvre des directives de la Société. Ces rencontres permettent ainsi d'ajuster les actions de court terme et les politiques de long terme, ainsi que de réaliser le suivi du traitement des signalements émis par les collaborateurs lors des Comités Éthique ;
- enfin, le Comité RSE de la Société DF HOLDING tient des réunions ponctuelles afin de faire une revue générale des indicateurs de performance et de partager des bonnes pratiques entre les trois secteurs d'activité.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Afin d'orienter ses politiques de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) la Société DF HOLDING, entité de droit luxembourgeois, a formalisé la présente Déclaration de Performance Extra-Financière de manière volontaire se basant sur la Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières.

PÉRIMÈTRE

Comme indiqué dans la partie « Périmètre » du présent document, les entités BIH et BIH Angola ont été intégrées dans le périmètre de CASTEL Afrique pour la première année, limitant la comparabilité des données avec les exercices précédents. Lorsque concerné, la mention « NC – Non communiqué » est mentionné dans les tableaux et les textes. La définition du périmètre est détaillée en page 7.

PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS IDENTIFIÉS

La Société a déterminé ses risques extra-financiers selon ses différents secteurs d'activité et les périmètres d'implantation de ses Filiales. Ainsi, les trois pôles d'activités ont chacun utilisé une méthodologie propre détaillée dans la partie correspondante (« Identification des risques extra-financiers »).

COLLECTE DES DONNÉES

Les informations disponibles dans cette Déclaration sont issues d'une collecte de données sur l'année 2022 pour l'ensemble des sites inclus dans le périmètre de consolidation. Le périmètre exclut les sites qui auraient fermé en cours d'année et inclut les nouveaux sites ouverts en cours d'année.

Les indicateurs qui ont été retenus pour cette Déclaration de Performance Extra-Financière ont été jugés les plus pertinents pour chaque sphère d'activité, au regard des risques encourus, des opportunités et en prenant en compte les attentes des parties prenantes.

INDICATEURS

Effectifs

- Les données relatives aux effectifs sont issues d'un outil de reporting interne RSE.
- Les effectifs comptabilisés sont les personnes physiques présentes au 31 décembre 2022.
- Les employés temporaires peuvent être sous contrat intérimaire ou saisonnier.
- Les employés saisonniers sont inclus dans les effectifs des Filiales du secteur agro-alimentaire.
- Les salariés remplaçant des salariés absents sont exclus de l'effectif.

Heures travaillées

- Les heures théoriques des employés permanents et des employés saisonniers sont prises en compte pour les Filiales des secteurs viticoles et agro-alimentaire (durée annuelle réglementaire).
- Les heures effectives (heures réglementaires et heures supplémentaires) rassemblées dans un registre ou un système d'information sont celles comptabilisées pour les Filiales du secteur brassicole.

Santé et Sécurité

- Est considéré comme **accident du travail**, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail dont il est résulté une lésion corporelle ou psychique à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour l'employeur directement ou indirectement. Cela inclut les accidents de trajet.
- Est considéré comme **accident de trajet** tout accident qui survient entre la résidence principale et le lieu de travail ou bien entre le lieu de travail et le lieu où le salarié prend habituellement ses repas. Les accidents de trajet sont comptabilisés comme accident du travail ici, bien que la législation diffère pour ces deux types d'accidents.
- Un **jour d'arrêt** est une journée de travail non effectué du fait d'une incapacité du travailleur, incapacité due à un accident de travail ou à une maladie professionnelle.

Formations

- Heures de formation par salarié - pour le pôle CASTEL Afrique, cet indicateur s'applique uniquement à l'effectif permanent des Filiales.

Informations environnementales

- Les sites de production de vins, les verreries, activités de préforme de CASTEL Afrique ne sont pas incluses dans les informations environnementales.
- Les ratios environnementaux sont calculés sur la base de la production des sites inclus dans le périmètre financier.
- L'entité MOCAF en RCA n'est pas incluse dans le périmètre des informations environnementales.
- Les sites étant sorti du périmètre pour cause d'arrêt d'activité ou de cession ne sont pas inclus dans les informations environnementales.
- Les émissions de gaz à effet de serre sont calculés à partir des facteurs d'émission de la base ADEME.

VÉRIFICATION PAR UN TIERS INDÉPENDANT

Les informations de cette Déclaration font l'objet d'un contrôle réalisé par un Tiers Indépendant. Celui-ci émet un avis motivé sur la sincérité des Informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies.



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

DF HOLDING S.A

Rapport du tiers indépendant sur la vérification de la déclaration non-financière consolidée

Exercice clos le 31 décembre 2022

DF HOLDING S.A

Société anonyme au capital de 462 000 000 €
Siège social : 34-38 Avenue de la Liberté
1930 Luxembourg
RCS B44663

Rapport du tiers indépendant sur la vérification de la déclaration non-financière consolidée

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

En réponse à votre demande et en notre qualité de tiers indépendant (« tierce partie »), membre du réseau Mazars, nous avons mené des travaux visant à exprimer une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration non-financière consolidée, préparées selon les procédures de la société DF HOLDING (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »).

Conclusion

La qualité des justificatifs relatifs aux heures de formation ne permet pas d'attester la fiabilité de ces données.

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, à l'exception de l'élément décrit ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient à la société :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de DF HOLDING tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur la sincérité des Informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par DF HOLDING, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par DF HOLDING des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à notre doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes française relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)¹.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce français et le code de déontologie français de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes française relative à cette intervention.

¹ ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 9 personnes et se sont déroulés entre avril et juin 2023 sur une durée totale d'intervention de 5 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les Directions RSE, Conformité, Ressources Humaines et Qualité Sécurité Environnement.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour les risques de lutte contre la corruption et de la conformité sur toute la chaîne de valeur, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités² ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par DF HOLDING et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - o des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

² Pôle Brassicole : BGI Ethiopie (site Hawassa), BRACONGO, CASTEL Algérie (site NCA Rouïba), SOBRAGUI, BGI TOGO (Site Lomé)

Pôle Agro : SARIS, SMAG, SUCAF CI

Pôle Vin : LA CHAPELLE – HEULIN, BLANQUEFORT

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 16 et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon notre doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes française ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris La Défense, le 13 juin 2023

Le Tiers Indépendant,
MAZARS SAS



Tristan Mourre
Associé RSE & Développement Durable

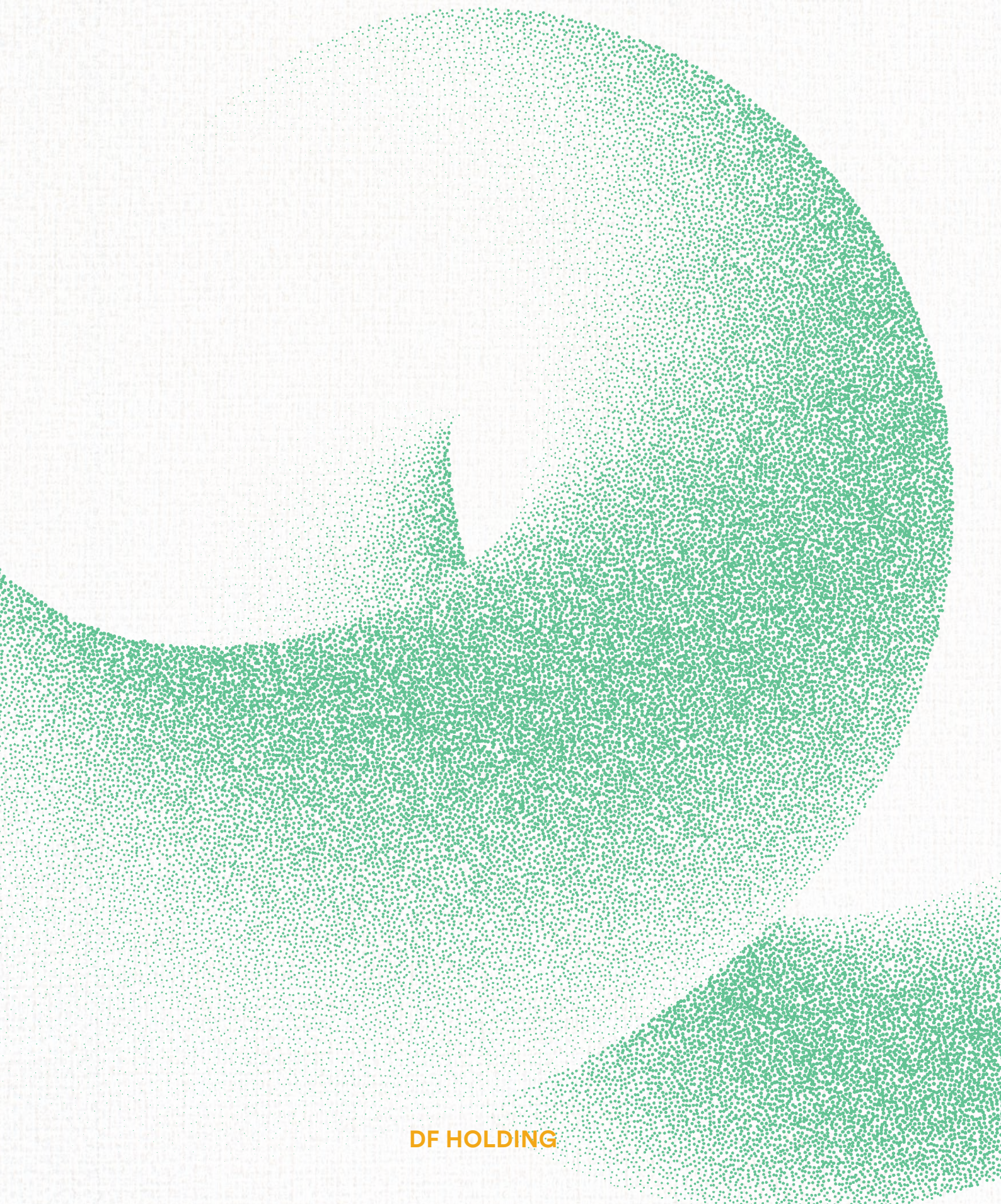
Annexe 1

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance et périmètre associé

- Effectif au 31 décembre 2022 (Pôles Brassicole, Agro et Vin)
- Nombre d'heures de formation par salarié (Pôles Brassicole, Agro et Vin)
- Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (Pôles Brassicole, Agro et Vin)
- Consommation d'eau et ratio d'eau (Pôles Brassicole, Agro et Vin)
- Pourcentage des eaux rejetées traitées dans une station d'épuration (Pôle Brassicole)
- Consommation d'énergies et ratio énergétique (Pôles Brassicole, Agro et Vin)
- Emissions de GES – Scope énergie (Pôles Brassicole, Agro et Vin)
- Total des déchets non valorisés (Pôle Brassicole et Vin)
- Bagasse valorisée (Pôle Agro)
- Nombre de sous-traitants audités (Pôle Agro)
- Formation sous-traitants Asie (Pôle Vin)

Indicateurs qualitatifs et périmètre associé

- Dispositif anti-corruption, incluant les formations sur le Code de conduite (Pôles Brassicole, Agro et Vin)
- Certifications Qualité et Food Safety (Pôles Brassicole)
- Certification Food Safety (Pôle Agro)



DF HOLDING